



LUNDI 15 NOVEMBRE 1993

No 35508 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Pakistan

Président élu

Le nouveau président pakistanais, Farouk Ahmed Leghari, a prêté serment hier. Elu la veille pour un mandat de cinq ans, il s'est engagé à renforcer la démocratie et à améliorer les relations de son pays avec les Etats-Unis.

Page 2

Allemagne

Le monument de la grogne

Quelque 200 manifestants scandant «les criminels allemands ne sont pas des victimes» ont conspué le chancelier Helmut Kohl et le président Richard von Weizsaecker lors d'un dépôt de gerbes au nouveau Mémorial national de la guerre à Berlin qui a été inauguré sous une pluie battante.

Page 4

Elections à Lausanne

Rien ne bouge

La municipalité de Lausanne restera formée de trois socialistes, un écologiste, deux radicaux et un libéral. Le second tour de scrutin, dimanche, a confirmé la majorité de gauche comme ce fut déjà le cas il y a deux semaines pour le Conseil communal.

Page 6

Chercheur neuchâtelois

Une découverte capitale

Jusqu'à la découverte d'une molécule appelée ciclosporine, commercialisée par Sandoz, les greffes d'organes, limitées de surcroît, conduisaient à des résultats très décevants. Seule la transplantation rénale permettait l'espoir de survie du greffon pendant un an, dans la moitié des cas, à peine... Un Neuchâtelois, Jean-François Borel, est à l'origine de cette découverte capitale.

Page 17

Elections au Conseil d'Etat genevois: la gauche largement battue

Le banco de la droite

En plaçant ses sept candidats au gouvernement, l'Entente bourgeoise a provoqué lors des élections cantonales de ce week-end un grand chambardement dans la cité de Calvin. Les Genevois ont en effet plébiscité un gouvernement entièrement à droite, sans socialistes ni écologistes, ce qui n'était plus arrivé depuis les années trente.

Grâce à un vote plus compact à droite qu'à gauche, l'Entente formée des libéraux, des radicaux et des démocrates-chrétiens remporte une victoire importante. Et, pour la première fois de son histoire, Genève verra une femme siéger au sein de l'exécutif cantonal: la libérale Martine Brunshawig-Graf arrivée en quatrième position. La participation a atteint 42 %, soit 9 % de mieux qu'en 1989.

Le bâtiment électoral a résonné pendant plusieurs heures, hier après-midi, des applaudissements et des sifflets qui accompagnaient l'apparition sur les écrans des résultats en cours de dépouillement. Les candidats de gauche, défaits, se faisaient rares.

A 20 h 05 tombaient les résultats finaux et le hit-parade des candidats s'établissait comme suit: Guy-Olivier Segond

(PRD/sortant), 50.076 voix, Olivier Vodoz (libéral/sortant), 47.071 voix, Jean-Philippe Maître (PDC/sortant), 46.880 voix, Martine Brunshawig-Graf (libérale/nouvelle), 46.057 voix, Claude Haegi (libéral/sortant), 41.492 voix, Philippe Joye (PDC/nouveau), 41.304 voix, Gérard Ramseyer (radical/nouveau), 40.380 voix, tous élus.

Viennent ensuite Micheline Calmy-Rey (socialiste/nouvelle), 38.153, Bernard Ziegler (socialiste/sortant), 34.838 voix, Laurent Rebeaud (écologiste/nouveau), 31.660 voix, Christian Grobet (Alliance de gauche/sortant), 30.855 voix, Michel Ducommun (Alliance de gauche/sortant), 27.124 voix, Jean Spielmann (Alliance de gauche/nouveau), 24.577 voix, Thomas Reubi (parti anti-maigouilles/nouveau), 2249 voix, et Jean-Pierre Egger (ASAC/nouveau), 1753.

PAS SANS CONSÉQUENCES

Selon Robert Zimmermann, président du Parti socialiste genevois, c'est incontestablement «l'affaire Grobet» qui est à l'origine de la défaite de la gauche. Le conseiller d'Etat Grobet, après 12 ans à l'exécutif, prétendait briguer un quatrième mandat sous l'étiquette socialiste, ce qui est contraire à la règle en vigueur au PS. Sa candidature ayant été écartée par son parti qui lui a préféré Micheline Calmy-Rey et Bernard Ziegler, Christian Grobet avait claqué la



porte du PSG. On le retrouvait quelques mois plus tard candidat sur une liste d'Alliance de la gauche, ce qui provoqua la désunion de la gauche aux élections législatives.

Pour les élections au Conseil d'Etat, la gauche devait retrou-

ver son unité. Trop tard peut-être au goût de certains qui y virent une indécision trop flagrante et une unité «trop relative», comme l'expliquait encore hier le syndicaliste Michel Ducommun. Certains commentateurs n'hésitaient pas non plus à

mettre la défaite de la gauche sur le compte d'une Alliance de gauche qui avait eu le tort d'écarter Erica Deuber-Pauli de la compétition au profit d'un Jean Spielmann qui n'a pas eu suffisamment de poids dans la balance. (ap)

Football - Le FCC dispose de Riehen (4-1)

Succès à l'usure



D'Ambrosio - A. Matthey - Schirinsi

Les «jaune et bleu» finiront par passer l'épaule.

(Impar-Galley)

● Lire en page 7

OPINION

Paysans - CE: 0-1

Les paysans suisses ont peur. Ils ont raison, mais c'est un peu tard. Les négociations bilatérales qui vont s'engager entre Berne et Bruxelles présenteront pour eux des conséquences bien plus pénibles que celles de l'EEE dont ils n'ont pas voulu.

Les exigences que les pays du sud, Espagne en tête, n'avaient pu intégrer dans l'EEE réapparaissent aujourd'hui dans le cadre des «bilatérales» engagées avec la CE. Ce que les Helvètes devront absolument obtenir sur le plan industriel, il faudra bien qu'ils le payent.

C'est aux paysans que la facture sera présentée.

D'une part, le protectionnisme agricole suisse sera démantelé d'une façon ou d'une autre. Actuellement, le système des «trois phases» limite progressivement les importations à mesure que les produits indigènes arrivent sur le marché. La CE, en échange d'avantages dans d'autres domaines, exigera sans nul doute la suppression de ce système.

Ce n'est là que la première moitié de la facture.

D'autre part, si le protectionnisme agricole tombe face à la CE, il faudra encore s'acquitter d'une dette - non négociable, celle-là - envers le GATT. La clause de la nation la plus favorisée fait en effet partie des normes fondatrices du GATT.

Or, cette clause prévoit que les avantages offerts à un partenaire privilégié peuvent être

revendiqués par tous les autres membres du GATT. Dans ce contexte, ce que les Suisses devront lâcher à l'égard de la CE, ils risquent bien de devoir l'abandonner au monde entier.

C'est la seconde partie de la facture. Alertés, les milieux agricoles ont déjà promis qu'ils seraient vigilants. On peut compter qu'ils n'y manqueront pas; mais leur attention, pour soutenue qu'elle soit, n'y changera rien. S'ils s'opposent au bilatéralisme Suisse - CE pour éviter de payer la facture en deux versements, ils seront contraints de s'en acquitter en une seule fois.

Le système des paiements directs à l'agriculture est en effet étroitement tributaire des rentrées fiscales de la Confédération. Or, l'industrie suisse doit l'essentiel de sa prospérité à ses exportations en Europe. Se couper de ce partenaire commercial naturel revient à raboter les revenus de chaque contribuable et, par conséquent, ceux de l'Etat. Dans ce contexte, l'argent destiné aux agriculteurs sera massivement réduit.

Quoi qu'il advienne donc, les paysans suisses payeront.

Avant le 6 décembre 1992, Jean-Pascal Delamuraz avait mis en garde les agriculteurs devant le «magnifique autogol» qu'ils s'approprièrent en refusant l'EEE. Ils n'ont alors pas bien compris cet avertissement. Pire même, ils ne l'ont pas pris au sérieux.

Il ne faut pas qu'ils s'étonnent d'être aujourd'hui menés à la marque.

Benoît COUCHEPIN

Au Centre de vente TOYOTA vous trouverez tous les modèles de la gamme TOYOTA. Plus de 90 voitures en stock, neuves et occasions. Service de vente, service après-vente mécanique et carrosserie à votre disposition pour tous renseignements. Nous vous assurons un travail soigné au meilleur prix.

TOYOTA Michel Grandjean SA - Garage et Carrosserie des Montagnes, agent principal, Léopold-Robert 107-117, ☎ 039/23 64 44, La Chaux-de-Fonds

Lundi 15 novembre 1993

L'Impartial

Investiture du nouveau président pakistanais: Farouk Ahmed Leghari

Un proche de Benazir

Le nouveau président pakistanais, Farouk Ahmed Leghari, a prêté serment hier. Elu la veille pour un mandat de cinq ans, il s'est engagé à renforcer la démocratie et à améliorer les relations de son pays avec les Etats-Unis.

M. Leghari, 53 ans, proche collaborateur du premier ministre Benazir Bhutto, a été élu samedi 8e président du Pakistan par un collège électoral de 464 membres. Il a remporté la victoire contre le président en exercice Wasim Sajjad, candidat de l'opposition présenté par la Ligue musulmane (PML), avec une avance de 106 voix.

Cette victoire confortable renforce la position de Mme Bhutto et de son parti, le Parti du peuple pakistanais (PPP). Elle devrait conférer une stabilité politique considérable à son gouvernement de coalition, ont estimé des responsables politiques et des experts à Islamabad.

MEILLEURES RELATIONS

S'adressant aux journalistes après sa prestation de serment, M. Leghari s'est déclaré «confiant dans l'amélioration des relations bilatérales» entre Islamabad et Washington. Les Etats-Unis, accusant le Pakistan de développer un programme nucléaire à des fins militaires,



Benazir Bhutto et Farouk Ahmed Leghari

Proche collaborateur du premier ministre, le nouveau président est membre du PPP depuis les années septante.

avaient suspendu en 1990 leur aide économique et militaire à ce pays.

La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence de Mme Bhutto, de hauts responsables militaires, de membres de l'opposition et de M. Sajjad, qui a retrouvé son poste de président du Sénat après avoir assuré les fonctions de président en exercice du Pakistan pendant presque quatre mois. Le chef de l'opposition, l'ancien premier ministre Nawaz Sharif, dont le parti, la Ligue musulmane, a

subi un revers politique crucial avec la défaite de M. Sajjad à l'élection présidentielle, n'a pas assisté à la cérémonie d'investiture.

Le nouveau président a déclaré qu'il était favorable à une réduction des pouvoirs présidentiels. Le chef de l'Etat dispose en effet de réels pouvoirs, notamment celui de dissoudre l'Assemblée nationale, une prérogative introduite par l'ancien numéro un pakistanais, le général Zia-ul-Haq. Mme Bhutto et M. Sha-

rif avaient tous deux été victimes du 8e amendement de la Constitution, utilisé à leur rencontre par l'ancien président Ghulam Ishaq Khan.

Avec son allié à la tête de l'Etat, Mme Bhutto devrait présentement disposer d'un plus large champ de manœuvre pour appliquer, dans le domaine économique et social, le programme qu'elle avait présenté aux électeurs, lors des élections générales du 6 octobre.

(ats, afp, reuter)

15.11.1492 - Christophe Colomb signale dans son journal l'usage du tabac par les Indiens.

15.11.1577 - Le navigateur anglais sir Francis Drake appareille pour un tour du monde.

15.11.1899 - Abdication de Pierre II au Brésil qui devient République.

BRÈVES

Michael Jackson

Pepsi casse le contrat

PepsiCo Inc a annoncé hier qu'elle avait décidé de mettre fin à son contrat avec Michael Jackson parce que la star a abandonné sa tournée mondiale. Gary Hemphill, porte-parole de PepsiCo, a déclaré que la seule obligation de la firme était d'être le sponsor de Michael Jackson pendant la durée de sa tournée.

Parti communiste chinois

Un plénum secret

La Chine a annoncé hier la fin d'un plénum secret de trois jours du comité central du Parti communiste, au cours duquel a été adopté «un plan général d'établissement d'un système d'économie de marché socialiste», rapporte l'agence Chine nouvelle.

Chine

Crash meurtrier

Onze personnes sont mortes, 60 blessées et 24 sont portées disparues après l'accident de l'appareil de la China Northern Airlines qui s'est écrasé juste avant l'atterrissage à Urumqi, dans l'ouest du pays. L'appareil, un MD-82, s'était écrasé dans une rizière à un kilomètre de l'aéroport et s'était immédiatement enflammé. Il transportait 92 passagers, neuf membres d'équipage.

Somalie

Convoi attaqué

Vingt Somaliens ont été tués et 15 autres blessés dans la nuit de vendredi à samedi, lors de l'attaque d'un convoi de camions par des bandits somaliens. L'attaque s'est produite au nord de Mogadiscio, a-t-on appris hier de source militaire italienne. Cette attaque est la plus meurtrière action de banditisme enregistrée au cours des derniers mois.

Texas

Utérus à louer!

Sur l'autoroute urbaine de Houston, on ne peut manquer le panneau publicitaire: «Utérus à louer! Mère porteuse disponible, instruite, en bonne santé et aimante». Suit un numéro de téléphone: c'est celui de l'avocat de cette mère éventuelle qui ne révèle pas son identité. Elle en a eu assez de tenter de convaincre des cliniques ou même simplement des journaux pour qu'ils passent son annonce. Quant aux fruits sonnants et rébuschants du contrat, elle souhaite pouvoir se payer l'université pour achever un doctorat.

Fin de la mission de l'ONU: les Français s'en vont

Le Cambodge livré à lui-même

Près de 400 militaires français ont entamé hier leur retrait du Cambodge, mettant officiellement un terme à la présence militaire de l'ONU dans ce pays. Le 15 novembre était la date limite fixée pour le départ des derniers Casques bleus de l'APRONUC, envoyés au Cambodge en mars 1992.

Cent quarante-huit militaires français du Génie ont pris l'avion hier pour leur pays, via

la Thaïlande. Au cours de la même journée, quelque 400 Français devaient décoller de l'aéroport de Phnom Penh Pocheantong à bord de trois vols successifs. Quelques membres des services sanitaires de l'armée allemande ont également quitté le pays hier, a-t-on annoncé de source proche de l'ONU. Un petit groupe de civils et de spécialistes du déminage de l'ONU resteront cependant encore quelques semaines dans le pays.

Les derniers Casques bleus laissent derrière eux un pays où trois factions rivales ont renoncé à s'affronter sur le champ de bataille, pour se partager le pouvoir au Parlement. Le mandat de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) avait pris fin officiellement le 24 septembre. Ce jour-là, le roi Norodom Sihanouk a formé un gouvernement constitué d'anciens partis rivaux. (ats, afp, reuter)

Référendum sur l'avenir politique de Porto Rico

Le 51e Etat des Etats-Unis?

Les Portoricains ont commencé à voter hier matin pour décider par référendum l'avenir politique qu'ils souhaitent pour leur île, actuellement Etat libre associé aux Etats-Unis.

Près de 2 millions d'électeurs, sur une population de 3,8 millions d'habitants, sont appelés à

indiquer s'ils souhaitent que Porto Rico soit rattaché aux Etats-Unis et devienne le 51e Etat de l'Union, s'ils préfèrent le statu quo ou s'ils veulent l'indépendance du pays.

Selon les derniers sondages à la veille du scrutin, partisans du rattachement aux Etats-Unis et du maintien du statu quo se-

raient à égalité, les indépendantistes étant crédités de moins de 5% des intentions de vote.

Le référendum, qui n'a qu'un caractère consultatif, a été organisé à l'initiative du gouverneur Pedro Rosello, élu en 1992 en promettant de faire son possible pour obtenir le rattachement de l'île aux Etats-Unis. (ats, afp)

Haïti: la compagnie obligée de livrer ses stocks

Pas de sursis pour Shell

La justice haïtienne a refusé samedi de surseoir à l'exécution d'un jugement obligeant la compagnie Shell, une des trois sociétés pétrolières étrangères dans le pays, à distribuer ses stocks locaux sur le marché, a-t-on appris de source judiciaire à Port-au-Prince.

La Shell avait sollicité ce sursis au tribunal des référés, le matin même, lorsqu'un juge de paix accompagné d'un représentant de la force publique s'était présenté à son dépôt de carburant, à Thor, dans la banlieue sud de Port-au-Prince. Les Nations Unies ont imposé un gel de ces stocks, dans le cadre de l'embar-

go pétrolier qu'elles ont réimposé le 18 octobre, pour contraindre les militaires haïtiens à accepter le retour à la démocratie.

La justice haïtienne a ordonné aux trois compagnies établies dans le pays et donc soumises au droit haïtien - Shell, Esso et Texaco - de distribuer leurs stocks locaux à la suite d'une plainte déposée par l'Association nationale des distributeurs de produits pétroliers (ANADIP). Les spécialistes estiment que ces stocks permettraient environ sept semaines de consommation sans rationnement.

(ats, afp)

Afghanistan

Combats près de Kaboul

Les forces du premier ministre Gulbuddin Hekmatyar, leader du groupe Hezb-I-Islami, ont repoussé hier celles de son principal adversaire Ahmed Shah Massoud dans une violente bataille qui se poursuit dans la vallée de Tagab à l'est de Kaboul.

Sous la pression du Hezb, les partisans d'Ahmed Shah Massoud, ancien ministre de la Défense, ont dû reculer hier vers leur bastion de Nijrab (environ 70 km au nord-est de Kaboul), après avoir perdu la ville de Tagab. Des hauteurs surplombant Sarobi, un bastion du Hezb à l'est de Kaboul, des panaches de fumée noire s'élevaient dans la vallée, où l'on entendait l'écho de la canonnade et le vrombissement intermittent de l'aviation gouvernementale. A Kaboul, des responsables du ministère de la Défense contrôlé par Massoud ont qualifié la bataille de Tagab de «décisive» et fait état de «lourdes pertes de part et d'autre», sans précisions chiffrées. (ats, afp)

Assassinat d'un colon juif Arafat condamne

Les négociations entre Israël et l'OLP sur le retrait militaire israélien de la bande de Gaza et de Jéricho reprennent lundi au Caire. En vertu de l'accord signé le 13 septembre à Washington, ce retrait doit débuter en décembre. L'Etat hébreu a accepté hier de poursuivre les négociations avec l'OLP après la dénonciation par Yasser Arafat du meurtre d'un colon juif par des Palestiniens.

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin avait dit que les négociations ne pourraient continuer que si le président de l'OLP condamnait l'attentat opéré par des dissidents de son mouvement, le Fatah. Shimon Peres, ministre des Affaires étrangères, a également demandé à Yasser Arafat de dénoncer cet attentat. Ce dernier avait aussitôt accédé à sa requête.

«Ce qui est évident, c'est que l'OLP en tant qu'organisation s'en tient à sa promesse de mettre fin au terrorisme et que cet acte était irrégulier», a dit le chef de la diplomatie israélienne.

M. Peres a ajouté que les attaques opérées par des Palestiniens hostiles aux négociations de paix n'empêcheraient pas la reprise des pourparlers entre l'OLP et l'Etat hébreu cette semaine.

«Nous ne laisserons en aucun cas le premier venu armé d'un couteau ou d'un fusil anéantir le processus de paix. Nous ne plions pas. Ils ne nous feront pas céder à la panique. Nous agirons contre eux», a affirmé le ministre.

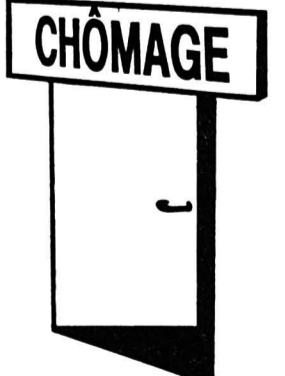
Yasser Arafat a déclaré samedi que le colon Haim Mizrahi avait été tué le 29 octobre à l'insu des dirigeants de l'OLP. Il a une nouvelle fois exhorté les Palestiniens à mettre fin aux actes de violence contre les Israéliens. De sources palestiniennes, on a rapporté que trois des cinq hommes qui ont avoué le meurtre de ce colon briguaient des postes dans la police palestinienne appelée à remplacer l'armée israélienne dans les régions autonomes.

RÉUNION

A Tunis, le Fatah, la principale composante de l'OLP, a terminé sa réunion. Elle a mis en place des «comités d'action» en vue d'une relève immédiate de l'administration israélienne dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Le retrait militaire israélien doit débuter en décembre, en vertu de l'accord signé en septembre à Washington. (ats, afp, reuter)

PUBLICITÉ

INTERDICTIONS PUBLICITAIRES: DANGER POUR L'EMPLOI!



Les initiatives jumelles ont un titre trompeur: elles ne préviennent rien du tout. Elles ne font qu'interdire la publicité. Elles ne réduiront donc en rien la consommation, tout le monde le sait. Elles causeront en revanche des dégâts irréparables à l'économie et, faute de travail, enverront encore plus de travailleurs au chômage.

Initiatives jumelles le 28.11.93

2xNON

DIVERS

JEUNESSE

Assurance-maladie et accidents pour les jeunes

Economies jusqu'à fr. 480.- sur vos cotisations. Thérapies naturelles reconnues. Accidents dus au sport également couverts. Protection d'assurance lors de séjour à l'étranger jusqu'à 8 semaines. Indemnité d'allaitement et gymnastique prénatale comprises.

Informations? Numéro vert 155 26 25

CAISSE-MALADIE CMB

CAISSE-MALADIE CMB, Succursale de Neuchâtel, Rue Louis-Favre 12, 2002 Neuchâtel

220-112646

AUTOS - MOTOS - VELOS

Totalement vôtre...

199.-*
par mois

Leasing sur mesure. Super-offres chez: Garage et carrosserie de LA RONDE SA

Fritz-Courvoisier 55
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 33 33

CITROËN

* Exemple: Citroën AX Tilt 3 portes. Prix net Fr. 12'490.-. Caution: 10% du prix net, qui vous sera remboursée à l'échéance. Durée du leasing: 48 mois. 12'000 km au maximum par année. Assurance casco complète obligatoire.

132-12968

DIVERS

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	Jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi:	Vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi:	Lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi:	Mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi:	Mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi:	Jeudi 12 heures

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds: Place du Marché, Case postale 2054, Tél. 039/210 410, Téléfax 039/284 863

Le Locle: Rue du Pont 8, Tél. 039/311 442, Téléfax 039/315 042

de vraies PERLES!

BIJOUTERIE Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

Maison spécialisée en Horlogerie et Bijouterie

132-12398

LA TV COULEUR S'ACHÈTE CHEZ LE SPÉCIALISTE

VIDEO TV Hi-Fi

Frésard Tel. 23 27 83

Leopold-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds

132-12080

AVIS OFFICIEL

VOTATION FÉDÉRALE des 27 et 28 novembre 1993

Sont électeurs: les Suisses et les Suissesses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune ainsi que les Suisses et les Suissesses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus.

Bureaux de vote:
CENTRE: halle aux Enchères, rue Jaquet-Droz 23
FORGES: collège des Forges, av. des Forges 16
CHARRIÈRE: collège de la Charrière, rue de la Charrière 36

Heures du scrutin:
Samedi 27 novembre de 9 à 18 heures
Dimanche 28 novembre de 9 à 12 heures

Vote par correspondance:
Peut voter par correspondance, au plus tôt trois semaines avant le jour du scrutin, soit dès le **lundi 8 novembre 1993**, l'électeur:
a) malade ou handicapé
b) absent de la commune
c) que des raisons impérieuses empêchent de se rendre aux urnes

La demande doit être faite au bureau de la Police des habitants au moins dix jours avant le scrutin, soit jusqu'au **jeudi 18 novembre 1993**.
L'enveloppe de vote doit être remise dans un bureau de poste suisse.

Vote anticipé:
Les électeurs peuvent voter personnellement du **lundi 22 au vendredi 26 novembre 1993**:
a) au bureau de la Police des habitants, Serre 23, pendant ses heures de bureau, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le vendredi jusqu'à 17 heures
b) ces jours, après 18 heures uniquement, au poste de police, place de l'Hôtel-de-Ville 1

Se présenter avec la carte civique ou une pièce d'identité valable.

Vote des malades:
Les électeurs âgés, malades ou handicapés, qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au bureau de la Police des habitants, 039/276 111, jusqu'au **vendredi 26 novembre 1993** à 17 heures et dès l'ouverture du scrutin au bureau de vote: halle aux Enchères, 039/23 62 83; collège des Forges, 039/26 77 57; collège de la Charrière, 039/28 67 80

Police des habitants
132-12406

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

trimlines

La Chaux-de-Fonds: Serre 11 bis, Espace Dany Floré, 039/28 04 30

Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 78, 038/21 44 22

«Avec Trimlines, j'ai perdu 20 kilos»

en mangeant sainement et à ma faim.

N'hésitez plus, faites comme moi, vous serez enchantés de voir que l'on peut maigrir et vivre normalement en se mettant à table comme tout le monde. Information gratuite sur rendez-vous.

TRIMLINES vous explique pourquoi vous avez trop de poids.

Toutes les photos sont véridiques et vérifiables.

Mme Bojic Mira du restaurant Le National à Neuchâtel.

Mme Bojic, 21 semaines après son début de traitement chez Trimlines.

132-12867

ENTREPRISE DE PARQUETS

PETITS TRAVAUX DE MENUISERIE
TAPIS - PLASTIQUES

MARC UHLETHALER

039 236603

132-12099

ATTENTION! Antiquités - Brocante

J'achète presque tout: argenterie, bijoux, bronzes, bougeoirs, coffrets, vases, statuettes, objets de collection, succession, curiosités, trains, poupées, jouets, etc. Paie comptant.

S. Forney, 038/31 75 19. Déplacements. 28-1680

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir dans votre région

des collaboratrices

Vous êtes:

- volontaire et dynamique;
- ambitieuse;
- bonne présentation.

Vous cherchez:

- une activité passionnante;
- une augmentation de vos connaissances et capacité professionnelles.

Nous offrons:

- une structure solide et efficace,
- formation complète (également pour débutante);
- salaire et prestations sociales de 1er ordre;
- possibilité de véhicule d'entreprise.

Contactez-nous tout de suite au 038/21 15 81, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

22-3594

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
Tél. 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

132-12391

Police-secours: 117

Nettoyages Au propre et au figuré

CONCIERGE SERVICE

Nettoyages en tous genres, conciergerie

Natel 077/37 51 72 039/26 57 68

La Chaux-de-Fonds 132-12779

la propreté assurée

netteco-nettoyage

La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 25 24

Conciergerie d'usines
Entretien de grandes surfaces
Travaux spéciaux

132-12964

NETTOYAGES Brianza

Tél. 039/28 60 68 - 28 21 98

La Chaux-de-Fonds

28-126374

laude

Entreprise de nettoyages en tous genres

2300 La Chaux-de-Fonds
039/26 80 67

28-12752

132-12385

tout pour la vue...

novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
039/23 39 55

A vendre à un prix intéressant

GRAMOPHONE à pavillon avec beaucoup de vieux disques Shellac. Pour tous renseignements: 057/33 44 82, 12 h 15 - 14 ou après 18 h

209-90001

SOS DETTES

aide efficace

GESTIFIN SA MEZIERES

021 903 24 45

22-2231

OPEL Corsa GSI 98 CV

1991, 30 000 km, gris métal. Possibilité de crédit.

077/37 53 28.

28-776-100

NATEL C

Toutes marques
Batteries - programmation
Montage - réparations

SON'AUTO

Leopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds

SERVICE 24 heures

132-12938

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

038/25 37 45
ou 037/26 82 10

Ecluse 61
2000 Neuchâtel

28-1356/4x4

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES

Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.

Paiement comptant.

077/47 61 89

28-508170

OFFRE SPÉCIALE:

duvets nordiques, 160 x 210 cm, plumettes duveteuses neuves d'oies blanches à 99 fr., ou 200 x 210 cm à 159 fr., ou 240 x 240 cm à 269 fr.

Envoi rapide jusqu'à épuisement du stock.

DUVET SHOP SA, 8, Frontenex, 1207 Genève, tél. 022 786 36 66, fax 786 32 40.

18-3784-4x4

INTER-SERVICES

TROUVÉ TOP ANNONCES

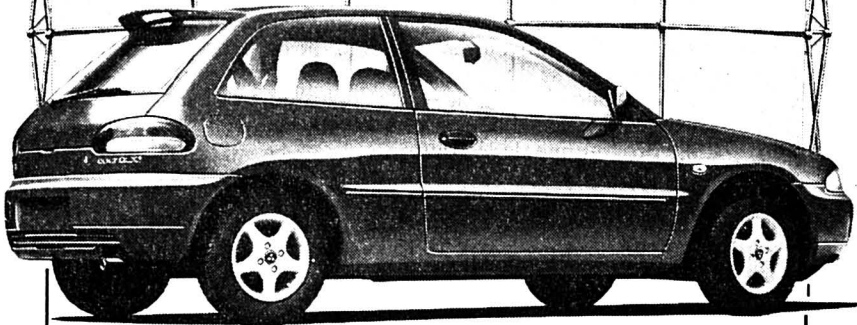
157 80 18

VOS PETITES ANNONCES PAR TÉLÉPHONE 4.-/min. pour 5 jours Réponse par standardiste ou répondeur

132-12183

Super leasing

Fr. 8.55 par jour



Super leasing sur toutes les Mitsubishi Colt:

- p. ex. Colt 1300 Fun, 1.3i/12V, 75 ch
- espace, confort, radiocassette inclus
- renforts latéraux
- suspension indépendante sur les roues arrière
- 3 ans de garantie d'usine
- Fr. 15'790.- net
- Fr. 257.- par mois, soit Fr. 8.55 par jour

(Super leasing EFL: 4 ans, 40'000 km. Casco complète obligatoire. Caution: 10 % du prix net, restitué en fin de contrat.)

Autres modèles Colt bénéficiant du super leasing EFL:

Colt 1300 FunStar: direction assistée et toit ouvrant électrique ● Colt 1600 Sprint: 113 ch et jantes alu (voir illustration) ● Colt 1600 Cool Edition: ABS et climatisation (5 vitesses ou automatique) ● Colt 1600 GLXi 4x4 ● Colt 1800 GTi: 140 ch

Roulez mode, roulez moderne. Roulez Mitsubishi Colt et ménagez votre compte en banque.

GARAGE DANIEL TARDITI

Rue Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



41-1814

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER



107, av. L.-Robert, La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!
Mandatés par plusieurs entreprises de l'Arc jurassien, nous recherchons pour des postes fixes, des

● HORLOGERS COMPLETS ou HORLOGERS RHABILLEURS

PROFIL DES POSTES

Chef d'atelier: âgé de 30 à 50 ans, motivé et apte à gérer un atelier d'environ 30 personnes.

Resp. groupe: responsable d'un groupe pour l'assemblage de calibres mécaniques et chronos.

Resp. CQ: responsable de la qualité des produits assemblés par méthode des sondages. Maîtrise des finesses horlogères.

Resp. analyse/labo: analyses des fournitures horlogères et analyses des produits assemblés, etc.

Chef de projet: âgé de 28 à 45 ans, français-anglais.

Divers:
- réglage, achevage, décottage, assemblage ou SAV
- chef de chaîne
- responsable logistique
- contrôleur technique.

Intéressé(e), curieux(se)?
N'hésitez pas à contacter M. Dougoud pour de plus amples renseignements.

DISCRÉTION ASSURÉE.

Tél. 039/23 22 88

132-12995

Feu: 118

COMMUNE DE LES BOIS

Mise au concours du poste de

secrétaire-caissier(ère) communal(e)

A la suite de la démission du titulaire, la commune de Les Bois met au concours le poste de secrétaire-caissier(ère).

Exigences: certificat de capacité d'employé(e) de commerce ou titre équivalent; être à même de travailler de manière indépendante; élire domicile aux Bois; connaissances en informatiques souhaitées.

Prestations: poste de confiance, travail intéressant et varié; traitement selon l'échelle des salaires de la République et Canton du Jura, compte tenu des qualifications et de l'expérience.

Entrée en fonction: date à convenir.

Le cahier des charges relatif à cette place de travail peut être consulté au secrétariat communal.

Les offres, accompagnées du curriculum vitae avec copies de certificats, doivent être adressées sous pli recommandé, portant la mention «postulation», au conseil communal, 2336 Les Bois, jusqu'au 25 novembre 1993, dernier délai (date du timbre postal faisant foi).

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de M. le maire, L. Boillat. ☎ 039/61 14 73

Conseil communal, Les Bois

14-507056

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER



107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour une importante société de la place, nous recherchons un

ACHETEUR

Vous êtes/avez:

- de formation technique (technicien ET ou d'exploitation, ingénieur ETS) avec expérience en sous-traitance mécanique, fournitures électroniques/pneumatiques et connaissances des principaux types d'usinage
- connaissance de la GPAO
- éventuellement connaissance de l'analyse de la valeur
- persévérant, combatif, créatif, avec un sens aigu de l'organisation; vous possédez un vrai talent de négociateur
- 35 à 45 ans; maîtrise du français et bonnes connaissances d'allemand

Nous offrons: un poste évolutif pouvant amener à la fonction de responsable des achats.

Intéressé, curieux?
Adressez une offre complète à M. Dougoud.

132-12995

Tél. 039/23 22 88

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.

On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 37 fr. pour 6 mois et 46 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Professions administratives

Un/une secrétaire de direction

En cette qualité, vous serez chargé(e) d'organiser les activités du secrétariat de direction de l'Office fédéral de la culture. Vous rédigerez la correspondance, en partie de manière indépendante, et traiterez des textes exigeants dans les trois langues officielles et en anglais. Vous préparerez, en étroite collaboration avec la direction, des séances et des conférences, dont vous rédigerez également les procès-verbaux. Vous participerez activement à la coordination des affaires de l'office. Ces activités de haut niveau requièrent une excellente connaissance de l'allemand et du français. Nous offrons un poste de travail varié, à responsabilité, dans un domaine très intéressant et peu banal. Si vous pouvez justifier d'une formation commerciale, complétée de préférence par une formation de secrétaire de direction et une certaine expérience professionnelle, nous examinerons avec intérêt votre candidature. Afin d'augmenter la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Poste à temps partiel 90%

Lieu de service: Berne

Adresse:
Office fédéral de la culture, service
du personnel, Hallwylstrasse 15,
case postale, 3000 Berne 6,
☎ 031/3229282, A. Sprecher

Collaborateur/trice de la section de la formation Jeunesse + Sport

Collaboration au sein du service des documents didactiques J+S de l'EFSM de Macolin. Présentation graphique de textes (typographie, mise en page); travaux de secrétariat (saisie de textes); développement de nouveaux moyens d'enseignement en collaboration avec le responsable du service. Formation de base en arts graphiques (typographie et mise en page). Expérience sur Macintosh. Connaissances pratiques en informatique (programmes Page Maker, Quark, Word 5.0). Travail indépendant. Disposition à travailler aussi exceptionnellement en dehors des heures de travail normales. Nous souhaitons que la personne intéressée ait un sens prononcé du graphisme (dessin, création, présentation graphique) et qu'elle possède de l'expérience dans le domaine de l'instruction assistée par ordinateur (IAO). Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Poste à temps partiel 80-100%

Lieu de service: Frauenkappelen

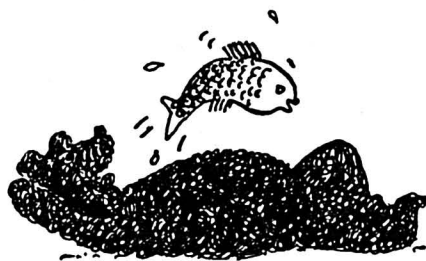
Adresse:
Département fédéral de l'économie
publique, Secrétariat général,
services centraux, Palais fédéral est,
3003 Berne

05-2018-60/4.4

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Solution du mot mystère
ABRASIVE



À SAISIR AU BOND.

Clairvoyance, habileté, rapidité. Voilà qui distingue aussi les gens déterminés à assurer leur succès professionnel.

Avez-vous 25 ans ou plus?

Aimez-vous les contacts? Souhaitez-vous exercer vos talents de vendeur de façon autonome? Alors saisissez vos chances de réussite comme

CONSEILLER(ÈRE) EN PRÉVOYANCE.

Appelez sans tarder M. Christian Moser qui se fera un réel plaisir de vous présenter notre compagnie, notre équipe et nos conditions d'engagement.



Agence générale de Neuchâtel
Christian Moser
Monruz 34, 2000 Neuchâtel
Téléphone 038 25 91 41

28-375

Elections municipales à Lausanne

Statu quo rose-vert

L'événement des élections à la municipalité de Lausanne n'a pas été la confirmation de la majorité rose-verte, mais l'échec du radical sortant Olivier Chevallaz, battu par une femme. Si les socialistes et les écologistes maintiennent leurs sièges, la droite place deux nouveaux radicaux avec Francis Thévoz et Doris Cohen-Dumani.

A Lausanne, dans la majorité rose-verte, le municipal socialiste sortant Pierre Tillmanns arrive en tête, qui recueille 11.648 voix, suivi par l'écologiste Daniel Brélat, avec 11.623 voix. La syndique Yvette Jaggi vient en troisième position avec 11.452 voix suivie par le socialiste Jean-Jacques Schilt avec 11.253 voix. Viennent ensuite les représentants du bloc de droite avec le radical Francis Thévoz (9294 voix) qui devance le libéral Jean-Claude Rosset (9124 voix) et la radicale Doris Cohen-Dumani (8863 voix).

Le coup de théâtre est bien sûr la non-élection du radical sortant Olivier Chevallaz. Municipal des finances (fils du

conseiller fédéral) il a été battu par sa colistière, Doris Cohen-Dumani. Une victoire que la sortante attribue à une mobilisation manifeste des femmes, de tous bords.

Doris Cohen-Dumani, la nou-

velle municipale, envisage la situation avec sérénité. Consciente d'avoir bénéficié du soutien des femmes pour son élection, elle se dit plutôt favorable à tout ce qui touche ces sujets, sans toutefois exprimer de prio-

rité pour un dicastère ou l'autre.

Francis Thévoz, le radical dérangeant, fait son entrée dans un exécutif. Il se dit capable de vivre en bonne intelligence avec ses collègues. Il souhaite un véritable programme de législation.

Mais, parmi ses préférences, il avoue une tendance pour la santé et l'éducation. Reprendre les finances ne poserait pas non plus de problème, répond-t-il.

En ce qui concerne la course à la syndication, les radicaux ont toujours maintenu qu'ils ne se lanceraient qu'en cas de majorité au Conseil communal ou à la municipalité. La gauche ayant emporté l'un et l'autre, il est peu probable que la droite revendique la syndication. (ats)



Nouvelle municipalité lausannoise

De gauche à droite, Mmes et MM. Schilt, Cohen-Dumani, Tillmanns, Jaggi, Thévoz, Brélat et Rosset.

Stabilité en Pays de Vaud

Gains et pertes des partis de droite et de gauche se sont équilibrés lors du second tour de scrutin de l'élection des municipalités, autorités exécutives des communes vaudoises.

Si la droite a repoussé l'offensive de la gauche à Vevey et à Montreux, elle a dû lui abandonner la majorité à Yverdon. Dans la capitale du Nord vaudois, la municipalité sera ainsi composée de 4 socialistes (+1), 2 libéraux, 1 radical (-1). (ats)

BRÈVES

CS Holding

Division d'actions

Le CS Holding proposera à ses actionnaires de fractionner les actions au porteur ainsi que les nominatives dans le rapport 1:5. Cette offre leur sera faite lors d'une assemblée générale extraordinaire, le 7 décembre prochain, a indiqué hier le Crédit Suisse Holding. Par ailleurs, il soumettra une offre publique d'échange aux actionnaires de Leu Holding S.A.

Genève-Cointrin

Cocaïne saisie

Un Colombien de 31 ans et une compatriote de 35 ans ont été arrêtés vendredi à l'aéroport de Genève-Cointrin lors du contrôle de leurs bagages dans lesquels étaient dissimulés cinq kilos de cocaïne. Les deux Sud-Américains arrivaient de Rio, au Brésil, via Zurich. La marchandise avait été dissimulée dans des valises à double fond.

Bochuz

Surdose mortelle

Samedi en début de matinée, les gardiens du pénitencier de Bochuz (VD), dans la plaine de l'Orbe, ont retrouvé le corps sans vie d'un détenu dans une cellule. Il s'agit d'un ressortissant français de 33 ans qui purgeait une peine de réclusion infligée par le canton de Genève. Il s'agirait d'une surdose de drogue.

Major héliporté

Cinq jours avec sursis

Le tribunal de division 8 a condamné vendredi le commandant d'un bataillon de transports aériens à cinq jours d'emprisonnement avec sursis. Lors du dernier cours de répétition, ce major, âgé de 41 ans, s'était fait transporter par hélicoptère militaire de Suisse centrale à Winterthur pour assister à des réunions d'affaires strictement personnelles.

Zurich

Tuée à coups de couteau

Une femme de 53 ans a été retrouvée morte hier vers 13 h 30 dans son domicile à Zurich. Selon les premières indications de la police municipale, elle est décédée des suites de blessures infligées par un couteau. La victime habitait seule dans un appartement situé dans le troisième arrondissement de la ville.

Protestation syndicale nationale contre le démantèlement social

La paix du travail a un prix

La crise économique a incité samedi plusieurs milliers de syndicalistes à manifester dans les grandes villes de Suisse contre le démantèlement social. Désormais prêts à remettre en cause la paix du travail, ils ont souvent menacé de faire grève s'ils n'étaient pas entendus.

La paix du travail respectée gratuitement, c'est fini, a lancé Vasco Pedrina, président du Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB), samedi à Berne devant quelque 500 manifestants. A Zurich, 3000 personnes étaient descendues dans la rue à l'appel des syndicats. A Fribourg, Peter Bodenmann, président du PSS,

a réclamé la pleine compensation du renchérissement.

Le SIB n'hésite plus à mettre en jeu la paix du travail. Aujourd'hui, les travailleurs doivent faire face à une puissante offensive des employeurs qui ne restera pas sans conséquences graves pour le futur, a déclaré Vasco Pedrina à Berne. Une nouvelle génération de patrons sans scrupules a pris le pouvoir pour qui les notions de croyance, conscience sociale, responsabilité, foi, fidélité n'ont pas de sens.

Pour nous, la paix du travail n'est pas un but en soi. Dans le meilleur des cas, elle ne constitue que le résultat d'un partena-

riat contractuel qui fonctionne, a encore lancé le leader syndical. Le SIB réclame une compensation du renchérissement de 3% pour les ouvriers du bâtiment sans réduction du 13e salaire.

Vendredi déjà, quelques centaines de personnes s'étaient rassemblées à Bâle et à Lausanne pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail. (ap)

Syndicats chrétiens

Le congrès de la Confédération des syndicats chrétiens (CNG), qui se déroule tous les quatre ans, a été presque tout entier placé cette année à Baden sous le signe de la crise de l'emploi qui secoue actuellement le pays.

Les syndicalistes ont répété leur volonté de se battre pour un partage plus équitable des richesses. Samedi, au terme de leur congrès, ils ont réélu à l'unanimité à leur tête le conseiller national fribourgeois Hugo Fasel. (ap)

Protection des tracés fluviaux, notamment celui du Rhône au Rhin

Revirement de la politique fédérale

A la suite d'une motion fribourgeoise, le Conseil fédéral s'est penché sur l'opportunité d'une loi protégeant les tracés des futures voies fluviales en Suisse et notamment celui de la liaison du Rhône au Rhin.

En 1984, un projet était proposé aux Chambres. En 1987, malgré l'avis unanime des cantons romands, les Chambres décidaient qu'il n'y avait pas de raison de renforcer par une loi la protection offerte par une ordonnance de 1923.

En 1992, tirant argument de la décision de 1987, le Conseil fédéral mit sur pied une consultation pour savoir s'il n'était pas justifié de supprimer toute protection des tracés et de clore ainsi définitivement le dossier de la navigation fluviale. Les voix romandes, celles des cantons les plus concernés, comme celles des organisations spécialisées ne furent pas entendues.

En avril 1993, une nouvelle ordonnance ne supprima pas la

protection, mais la réduisit à l'aménagement du Rhin et de l'Aar, entre Bâle et Weiach, futur port argovien, et celui du Rhône, du Léman à la frontière franco-suisse.

Le 3 novembre 1993, le Conseil fédéral proposa de renforcer la protection des tracés par une loi fédérale, jugeant que l'ordonnance d'avril, vieille de moins de sept mois, était insuffisante.

PROTECTION DES TRACÉS

La protection d'un tracé ne préjuge pas d'une réalisation plus ou moins rapprochée. Elle se contente de ménager l'avenir. Elle empêche simplement de construire des ponts trop bas ou trop étroits, qu'il faudrait reconstruire par la suite. Elle interdit la construction d'obstacles rendant un aménagement futur plus difficile ou plus coûteux. Elle introduit donc un certain nombre de contraintes, mais qui, à plus long terme, représentent des économies considérables.

Alors que quelques médias

annoncèrent l'abandon d'une partie importante de la protection des tracés comme la fin d'un vieux rêve ou l'enterrement des projets de navigation fluviale, il est important de noter que pratiquement aucune des grandes liaisons fluviales n'a jamais bénéficié d'une protection préalable quelconque.

UNE ORDONNANCE CADUQUE

D'autre part, la protection offerte par l'ordonnance de 1923 était devenue caduque à plusieurs égards. Les normes techniques se sont profondément modifiées avec la modernisation spectaculaire du trafic fluvial, assuré aujourd'hui par un nombre réduit de grands automoteurs ou de convois poussés. Un seul de ces convois équivalait à quelque 30 ou 35 péniches d'avant-guerre, mais aussi, rappelons-le, à environ 600 camions modernes.

D'autre part la conception des voies navigables s'est transformée d'une manière tout aussi spectaculaire pour mieux res-

pecter l'environnement. Il faut aller voir les aménagements réalisés dans les années «50» et ceux qui viennent d'être mis en service pour se rendre compte d'une évaluation plus que réjouissante.

CHANGEMENT D'OPTIQUE?

Sans vouloir préjuger de la portée de ce qui apparaît comme un changement de cap important dans la conception fédérale des transports et comme une vision plus globale de l'utilisation des divers moyens d'acheminement des marchandises, il y a lieu de se réjouir que le dossier de la navigation fluviale soit ressorti du tiroir des vieux rêves et cesse d'être considéré comme l'utopie de quelques retardés.

Plus encore, il y a lieu de saluer un gouvernement qui ne craint pas la critique pour avoir changé son appréciation sur un moyen de transport qui nous apportera, à nous aussi, des solutions devant toujours plus évidentes dans toute l'Europe. Jean-Didier BAUER

Affaire Zwahlen

Rebondissement

L'affaire Zwahlen occupe à nouveau la justice bernoise. La Cour de cassation du canton de Berne discutera, aujourd'hui même, de nouvelles pièces apportées au dossier par le procureur, a confirmé le président Hans Jürg Naegeli à propos d'un article paru dans la «SonntagsZeitung».

Le procureur Heinz W. Mathys a expliqué qu'un élément totalement nouveau et «de poids» l'a amené la semaine dernière à cette démarche complémentaire.

La Cour d'assises de Berne-Mittelland avait acquitté Bruno Zwahlen le 29 mai de cette année pour manque de preuves, après 42 heures de délibérations. Près de six ans auparavant, les jurés de cette même Cour d'assises avaient jugé en leur âme et conscience que l'accusé avait tué sa femme Christine dans la nuit du 26 au 27 juillet 1985. (ats)

BVC

Solution vaudoise

Les problèmes qui agitent le secteur bancaire vaudois doivent trouver des solutions à l'intérieur du canton. Le plan d'assainissement de la Banque Vaudoise de Crédit (BVC) présenté samedi à Lausanne le démontre bien. Dans cinq ans au plus, les trois grandes banques et l'Union des Banques Régionales, qui ont accepté vendredi soir de se porter au secours de l'établissement vaudois en difficulté, seront libres de tout engagement, l'Etat de Vaud garantissant la reprise de leurs actions.

La solution trouvée tard vendredi soir à Zurich permet à la Banque Vaudoise de Crédit de poursuivre ces activités. Elle offre en outre aux clients et créanciers la garantie de ne rien perdre. La Banque Cantonale Vaudoise hérite du management de la Banque Vaudoise de Crédit et sera responsable de sa restructuration. (ap)

Football - Première ligue: le FCC a bien fait d'insister face à Riehen

Succès à l'usure

● LA CHAUX-DE-FONDS - RIEHEN 4-1 (1-1)

Tout vient à point pour qui sait attendre. Cette maxime, le FCC l'a faite sienne hier après-midi face à Riehen. En effet, à force d'insister, les «jaune et bleu» ont fini par trouver l'ouverture et faire craquer les Bâlois. Ce succès obtenu à l'usure permet aux Chaux-de-Fonniers de recoller au wagon de tête et de lâcher du même coup les Rhénans. Bonne opération.



Meyer - Glaus - Bolazzi (à terre)

Le Chaux-de-Fonnier ne marquera pas sur cette action, mais ce n'est que partie remise.

(Impar-Galley)

Oh, n'allez pas croire que le spectacle fut chatoyant hier à La Charrière. Sur un terrain devenant de plus en plus lourd au fil des minutes et par un temps peu propice à la pratique du football, l'engagement physique a été déterminant. C'est donc au terme d'une bataille éprouvante que la troupe de Claude Zürcher a obtenu une nouvelle victoire à domicile qui récompense sa patience et son opiniâtreté. «Je suis content, affirmait le mentor de La Charrière. Les gars ont lutté jusqu'au bout et cela nous permet de rester dans le coup.»

TROIS FOIS STEVIC

Pour arriver à leurs fins, les potes de Gianni Angelucci ont donc du patienter. La première mi-temps ne vola ainsi pas bien haut. Elle fut tout d'abord marquée par la sortie sur civière du capitaine chaux-de-fonnier. Gianni Angelucci se blessait dans un duel aérien avec Rudin et devait quitter le terrain le front en sang et largement ouvert. Heureusement, cette blessure s'avéra moins grave que spectaculaire et ne déstabilisa pas trop le FCC où Marchini remplaça son capitaine.

Pour ce qui est du football proprement dit, il n'y avait pas grand chose à relever. En fait, Stevic, lancé par A. Matthey, ouvrit le score sur la première action dangereuse (32e). En-

suite, le même Matthey manqua son affaire devant le portier rhénan tout comme le Bosniaque. C'est alors que Cicarrone, qui s'était heurté à Enrico à la 25e minute, profita d'un ballon perdu par Vallat et de la passivité de Maranesi pour égaliser. «Nous avons alors connu quelques moments de flottement, relevait Zürcher. Nous étions un peu désorganisés.»

Heureusement, dès la reprise, le FCC reprit ses esprits et parvint à mieux presser les banlieusards bâlois. Stevic se chargea de redonner l'avantage à ses couleurs à la 76e minute sur un coup franc de De Piante renvoyé par Glaus. «Ce but nous a fait très mal» relevait Müller, l'entraîneur de Riehen.

Les Chaux-de-Fonniers assommèrent définitivement leur rival une minute plus tard. Le revenant Colombo, mis sur orbite par Vallat, servait parfaitement Marchini qui trompait Glaus d'un extérieur du pied

peu orthodoxe mais payant. La messe était dite et Stevic s'y prit en deux fois pour signer un nouveau hat-trick et parachever ce succès logique et mérité des pensionnaires de La Charrière.

DE BON AUGURE

«Nous avons été meilleurs en première mi-temps, relevait le mentor bâlois. Ensuite, le FCC nous a étouffés et nous avons craqué.» Les Rhénans sont en effet apparus un peu légers sur

cette pelouse grasse qui a mis en évidence leur manque de condition physique.

«Cette victoire va nous faire du bien, reprenait Claude Zürcher. Elle démontre que nous avons eu raison de persister. Il nous reste maintenant à terminer l'année de la même façon dimanche prochain face à Münsingen.» Acceptons-en l'augure car cela permettrait d'attendre le printemps en bonne position. J.C.

La Charrière: 150 spectateurs.
Arbitre: M. Müller (Berne).
Buts: 32e Stevic 1-0. 42e Ceccaroni 1-1. 76e Stevic 2-1. 77e Marchini 3-1. 90e Stevic 4-1.
La Chaux-de-Fonds: Enrico; Maranesi, A. Matthey; Vallat, Otero (77e Colombo), Meyer, Gaille; Guede, Stevic, Angelucci (23e Marchini).
Riehen: Glaus; Bolazzi; Albertoni (71e Tompa), Thalmann, Mattioli; Rudin (23e Schirrin-

zi), Russo, Franciulli, Ciarelli; Ceccaroni, D'Ambrosio.
Notes: temps pluvieux et froid, vent très fort. La Chaux-de-Fonds joue sans R. Rérat et Bieri (blessés). Riehen est privé de Re, Maricic (blessés) et Petrovic (malade). Avertissements à De Piante (41e), Ciarelli (76e) et Bolazzi (87e), tous pour jeu dur. Angelucci évacué sur civière (21e). Coups de coin: 4-0 (3-0).

Il y a un an - En finale du tournoi de Moscou, Marc Rosset signe une démonstration de puissance. Opposé à l'Allemand Carl-Uwe Steeb, le Genevois s'impose 6-2 6-2 et cueille ainsi le troisième titre de sa carrière après Genève en 1989 et Lyon en 1990. (Imp)

Tennis

Et de six pour Rosset

Marc Rosset a tranquillement imposé sa loi à Moscou. A la faveur de sa victoire 6-4 6-3 en finale sur l'Allemand Patrick Kühnen, il a enlevé son sixième tournoi sur le circuit de l'ATP-Tour.

Page 11

Basketball

En progrès malgré tout

Face à Bernex, les gars du BBCC se sont montrés en sérieux progrès. Déterminés, les Chaux-de-Fonniers ont en effet frôlé la victoire... qui leur a finalement échappé.

Page 12

Hockey sur glace

La peur de gagner



Déroutant HCC... Après avoir donné l'impression de s'en voler vers un succès aisé, les gens des Mélézes ont brusquement calé, facilitant ainsi le retour d'une équipe lausannoise qui, à l'image de Kindler (photo Lafargue), venait de passer à côté d'un couac monumental.

Page 16

Les hommes de Bassi égarent un point

Serrières rate le coche

● SERRIÈRES - THOUNE 1-1 (0-1)

Lors de ce match face à un de leurs adversaires directs, les «verts» se devaient de remporter la totalité de l'enjeu pour recoller au peloton. Las pour eux, leur dessein fut d'entrée contrarié par les visiteurs.

Après à peine deux minutes de jeu, Marotzke, à la suite d'un cafouillage dans les seize mètres, ouvrait le score pour ses couleurs. Dès cet instant s'ensuivit une période de doute qui déboucha sur un match décousu et très confus. De plus, les acteurs ne furent pas aidés par la météo, le vent soufflant durant toute la rencontre, donnant des effets très bizarres au ballon.

A la quinzième minute, Jenny (pas très inspiré dans ce match),

après avoir éliminé le gardien, vit son envoi passer à côté des buts. A la 35e minute, on crut à l'égalisation après un bon travail de Deferrard sur le côté droit. Mais la tête de Forney passa par-dessus les buts. Ce fut quasiment tout dans cette mi-temps.

D'emblée dans la deuxième période, on vit les «verts» presser les visiteurs. Mais par manque de lucidité et de volonté de la part des attaquants, le résultat en resta là. L'égalisation intervint à l'heure de jeu où, sur un coup de coin de Rohrer (peut être le plus percutant de son équipe), le ballon finit directement dans les buts. La pression locale continuait mais sans grand danger pour le sanctuaire alémanique, si ce n'est aux environs de 80e minute où on assista à une quantité d'occasions avec des tirs à tout-va.

Résultat somme toute logique malgré une domination en deuxième mi-temps de Serrières, mais vraiment sans conviction de la part des attaquants.

Stade de Serrières: 300 spectateurs.

Arbitre: M. Marti (Emmenbrucke).

Buts: 2e Marotzke 0-1. 66e Rohrer 1-1.

Serrières: Christinet; Ribeiro, Guillaume-Gentil, Deferrard, Ponta; Rohrer, Moulin, Ramseyer, Vonlanthen; Forney, Jenni.

Thoune: Joliat; Graf (70e Muenstermann), Balduini, Born, T. Zurcher; Ruegg, H. Zurcher, Winkler, Hälz, Bruppin; Ibraimi, Marotzke.

Notes: avertissement à Ramseyer (jeu dur) et Ibraimi (réclamations). Coup de coin: 9-6 (3-5). (pam)

Colombier défait par un Bümpliz sans génie

La machine est enrayée

● BÜMPLIZ - COLOMBIER 2-1 (1-0)

Tout ne tourne plus aussi rond du côté du FC Colombier. A Bümpliz, l'équipe neuchâteloise s'est cherchée sans se trouver, procédant par un jeu approximatif et hésitant. La conséquence en fut cette défaite enregistrée face à une formation sans génie aucun. Les deux buts bernois proviennent d'hésitations défensives de la part des Colombins: une mésentente entre Boillat et José Saiz profitant à Hodai puis à Rapold sur le premier, et une mauvaise sortie d'un défenseur à la suite d'un corner permettant à Hodai «d'ajuster» Mollard en toute quiétude sur le second.

Et pourtant, Colombier avait réussi à égaliser par l'intermédiaire de Mazzocchi en tirant lui aussi profit d'une bourde de la défense adverse. Au vu de la prestation de ses joueurs, Michel Decastel se serait peut-être

contenté d'un point. Malheureusement pour Colombier, ces laborieux efforts étaient ruinés à sept minutes de la fin. Les Colombins se doivent de réagir dès à présent. Car d'ici à la pause hivernale, il reste normalement encore deux matches à jouer, dont le derby contre Serrières. Et les points perdus maintenant risquent de coûter cher lors du décompte final. (pb)

Bondenweid: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Schuppisser (Olten).

Buts: 45e Rapold 1-0. 71e Mazzocchi 1-1. 83e Hodai 2-1.
Bümpliz: Von Gunten; Messerli; Simian, Schultheiss; Heiniger, Stettler (76e Mellone), Zickovic, Rohrbach, Bucher (43e Gleyvod); Rapold, Hodai.
Colombier: Mollard; Hiltbrand; Cuany, José Saiz (50e Frutiger), Boillat; Wüthrich (46e Troisi), Mazzocchi, Manaï, Buss; Javier Saiz, Weissbrodt.

LE POINT

Groupe 2

Bümpliz - Colombier	2-1
Laufon - Moutier	2-0
Lyss - Concordia	1-2
Münsingen - Pratteln	2-0
Chx-de-Fds - Riehen	4-1
Le Locle - Soleure	2-2
Serrières - Thoune	1-1
1. Lyss	15 12 2 1 31-16 26
2. Soleure	14 9 1 4 35-17 19
3. Colombier	14 8 3 3 27-16 19
4. Chx-de-Fds	15 7 4 4 36-22 18
5. Moutier	15 7 2 6 29-25 16
6. Münsingen	14 5 5 4 16-13 15
7. Riehen	15 6 2 7 23-26 14
8. Laufon	14 6 1 7 13-15 13
9. Thoune	14 4 5 5 22-25 13
10. Le Locle	15 2 8 5 16-30 12
11. Bümpliz	14 4 3 7 13-26 11
12. Pratteln	15 1 7 7 14-22 9
13. Concordia	15 2 5 8 11-30 9
14. Serrières	13 3 2 8 26-29 8

PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 21 novembre. 10 h 15: Concordia - Bümpliz. **14 h 30:** Colombier - Laufon. Moutier - Serrières. Thoune - Pratteln. **15 h:** La Chaux-de-Fonds - Münsingen. Riehen - Le Locle. **16 h:** Soleure - Lyss.

ENSEIGNEMENT

EN SUISSE ROMANDE, APRÈS LE SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT DE GENÈVE, LAUSANNE, MONTREUX, FRIBOURG ET NEUCHÂTEL ... MAINTENANT AUSSI À LA CHAUX-DE-FONDS



Pour votre succès: l'anglais plus efficace et plus agréable!

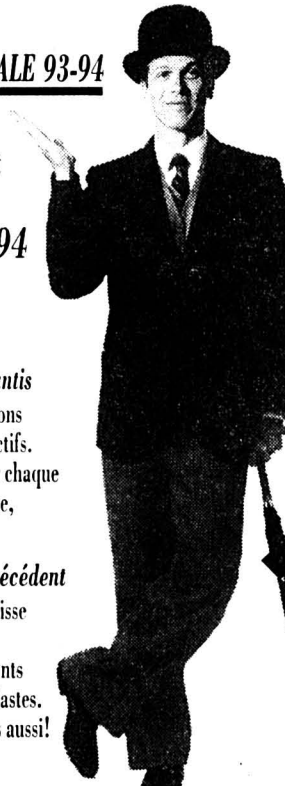
OFFRE SPÉCIALE 93-94

1 mois de cours gratuit pour pré-inscriptions 94 avant le 17. 12. 93

Des résultats garantis
Nous vous garantissons d'atteindre vos objectifs. Vous pouvez répéter chaque leçon, à votre rythme, gratuitement.

Un succès sans précédent

Déjà 16 écoles en Suisse et bientôt plus. Des milliers d'étudiants satisfaits et enthousiastes. Rejoignez-nous vous aussi!



Des horaires libres

De 9 à 20 h. 30, vous choisissez votre horaire. Les cours peuvent débuter chaque jour à votre niveau exact.

Une pédagogie unique

Une des plus performantes, des plus innovatrices et des plus agréables jamais conçue pour des adultes.

Préparation gratuite au First Certificate of Cambridge

Cette préparation spécifique, d'une valeur de Fr. 350.- est gratuite pour tous les inscrits au cours complet.

L'anglais plus efficace et plus agréable: Appelez vite!

**CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9 039 23 55 30
NEUCHÂTEL: HALLES 11 038 25 16 64**

22-2832

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds quartier Technicum
MAGNIFIQUE APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
Mansardé, cheminée de salon, cuisine agencée et dépendances.
Fr. 1160.- y compris un garage individuel.
☎ 038/25 14 44 28-502838

A louer dans garage collectif
Places de parc pour voitures et véhicules utilitaires
le 1er mois est gratuit
Collège 68
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12352 ☎ 039/28 67 33

ULRICH ROTH Immo-Verwaltungen
A louer dans l'Hôtel du Cheval Blanc à Renan, au dernier étage, un **très bel appartement aménagé de 4 1/2 pièces**
Loyer mensuel net: Fr. 800.-
Charges mensuelles: Fr. 130.-
Renseignements au tél. 039/63 16 66
Florastrasse 30, 2502 Bienne Téléphone 032/23 28 04

PREMIER LOYER GRATUIT SAINT-IMIER
Nous louons tout de suite ou à convenir de magnifiques appartements de

6 pièces (sur 3 étages) 5 1/2 et 3 pièces
Situation très calme, idéal pour les enfants, cuisines agencées, W.-C./bains, spacieux, plafonds boisés.
Loyers dès Fr. 725.- + Fr. 70.-
Renseignements et visite par:
COMPACT GÉRANCE S.à.r.l.
☎ 032/42 29 42 297-2019

A LOUER Charrière 24 La Chaux-de-Fonds
Studios 1 1/2 pièce
avec cuisine agencée, salle de bains/W.-C., cave et chambre-haute.
Libre: de suite ou à convenir.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

La Chaux-de-Fonds Au centre de la ville
A louer pour tout de suite ou à convenir, à la rue de la Ronde 6, dans immeuble rénové complètement à neuf:
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Loyer mensuel, charges incluses: Fr. 1050.-
Cuisine agencée, salle de bains très moderne, chauffage au sol, ascenseur
A visiter mardi entre 12 h 30 et 13 heures
(M. Fluri vous attend au 4e étage)
Fluri & Keller Treuhand AG
Spitalgasse 14, 3011 Berne
☎ 031/312 50 56 297-1381

À LOUER
A Saint-Imier Rue Francillon 10
dans petit immeuble neuf
3 1/2 PIÈCES (110 m²)
cuisine agencée, 2 salles d'eau, terrasse, cave.
Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer Fr. 1242.- + Fr. 130.- de charges.
Garage Fr. 130.-
Pour renseignements et visite: 28-486
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

DIVERS

En hiver des refroidissements, en été le coup de soleil: calvitie avec suites négatives.



Dans ce cas aussi la meilleure solution...
... Hair-Weaving. De nouveau une chevelure pleine, sans complications.

Celui qui se décide pour le Hair-Weaving de Beaufort sait pourquoi. Une solution optimale du problème capillaire!
Lors d'un entretien sans engagement, nous vous montrons comment les cheveux qui vous restent sont tissés, noués et complétés pour former une chevelure pleine, coiffable facilement. Téléphonnez-nous pour un rendez-vous - aujourd'hui même. La première consultation est gratuite et sans engagement.



Genève Rue du Port 8 022 310 87 33
Lausanne Rue du Bourg 8 021 20 45 43
Sion Rue du Rhône 26 027 22 36 26
Fribourg Grand'Places 16 037 23 27 53
Berne Neugass-Passage 3 031 312 29 68
Bienne Rue Neuve 19 032 22 33 45
Baie Claragraben 78 061 681 90 80
Aarau, Coire, Lucerne, Olten, Rapperswil, Soleure, St-Gall, Thoun, Winterthur, Zurich
Ouvert sans interruption dès 10h

157 44-5240/4x4

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS
A vendre dans une résidence récente
Appartement neuf 4 1/2 pièces
102 m². Terrasse de 19 m²
Prix de vente: Fr. 418 000.-
Financement à convenir
☎ 038/24 57 31 28-440

Neuchâteloise Assurances
À LOUER à La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 12 a
STUDIO MEUBLÉ
- avec cuisine et salle de bains.
Prix: Fr. 567.- charges comprises.
Date d'entrée: à convenir.
☎ 038/23 54 20, M. Leuba 28-35

A vendre
A La Chaux-de-Fonds
IMMEUBLE LOCATIF
Bien centré
Comprenant 11 appartements de 2 et 3 pièces tout confort. Jardin d'agrément. Prix intéressant.
S'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33 132-12082

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds rue de l'Helvétie 22, un **APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES**
Cuisine agencée. Dès le 1er décembre. Fr. 720.-, charges comprises.
Pour visiter: **Mme Baume**
☎ 039/26 77 24 14-509840

A louer dès le 1er janvier 1994 à l'avenue Léopold-Robert 76 à La Chaux-de-Fonds
MAGASIN de 46 m²
avec cave et W.-C. communs.
Pour visiter: **M. Thourot (concièrge)**
☎ 039/23 17 86
Loyer: Fr. 900.-, net.
Pour renseignement et location: **DEVO, SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA.** ☎ 031/302 34 61 5-1622

À LOUER
LOCAUX ADMINISTRATIFS
de 230 m².
très bien situés, début avenue Léopold-Robert, 4e étage, ascenseur.
Comprenant 4 locaux à usage de bureaux dont 2 grands locaux modulables
1 local archives - centrale téléphonique installée.
Prix de location intéressant.
Pour tous renseignements: ☎ 039/210 320

Nous avons encore à louer au LANDERON, rte de La Neuveville:
appartement de 2 pièces
Loyer Fr. 750.- + ch.
appartement de 4 pièces
Loyer Fr. 1100.- + ch.
Bureaux de 75 m² env.
Loyer Fr. 950.- + ch.
Pour d'autres renseignements et pour visiter: ☎ 032/23 18 95 6-1668

Feu: 118
Publicité intensive, Publicité par annonces

Parc industriel et administratif



Surfaces à louer ou à vendre, dès 50 m², divisibles selon vos besoins spécifiques.

Etage	surfaces	hauteur en m	charge kg/m²	loyer Fr./m²	vente Fr./m²
s-s	645	2,55	1500	58.-	950.-
rez	2640	4,00	1500	113.-	1850.-
1er	2300	3,02	800	121.-	2000.-
2e	2300	2,73	400	116.-	1900.-
3e	2137	2,73	400	128.-	2100.-

Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive, adressez-vous à M. Francis Godel.

Immeuble de prestige Prix avantageux

Alfred Müller SA
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin, Tél. 038 33 12 22 197-12684

Ne manquez pas votre prochain rendez-vous avec les lecteurs de **L'Impartial**:

Spécial vœux

1 case 67 x 27 m
Fr. 49.50

Parution: 30 décembre 1993

Délai de remise des annonces: 29 novembre 1993 132-12536

Réervations renseignements conseils:

Publicitas est à votre service aux numéros 039/210 410, La Chaux-de-Fonds 039/31 14 42, Le Locle

ou à votre propre numéro: _____

Nom, raison sociale: _____

Coupon-réponse à retourner à Publicitas Case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

AGENDA DE L'ANNONCEUR

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Union syndicale
neuchâteloise

Inquiétudes

A l'occasion de l'assemblée de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise, qui s'est tenue samedi au Locle, Béatrice Desplands, secrétaire à l'USS, a tiré plusieurs sonnettes d'alarme. Suite à de récentes discussions avec l'Ofiamt, elle s'est montrée très inquiète. «Côté démantèlement des acquis et de la protection sociale, c'est une tornade qui va nous tomber dessus» a-t-elle déclaré.

Page 20

Morteau

La mort
d'un géant

Une vingtaine de villas et d'appartements, qui constituent une partie significative du patrimoine acquis par les fondateurs de la société horlogère Cattin, sont mis en vente publique. C'est la mort d'un géant.

Page 22

Lac de Neuchâtel

Du vent dans
les plumes

Une douzaine de volontaires ont procédé hier au recensement des oiseaux d'eau de la rive nord du lac de Neuchâtel. Si les hôtes habituels du plan d'eau neuchâtelois sont bien là, le fort vent a provoqué quelques surprises.

Page 24



Météo:
Averses fréquentes sur les versants nord du Jura et surtout des Alpes.

Demain:
Stratus sur le Plateau avec de la bise, assez ensoleillé dans les autres régions. Froid.

Lac des
Brenets
749,85 mLac de
Neuchâtel
429,13 m

Fête à souhaiter lundi 15 novembre 1993: ALBERT

4°
Lever: 7 h 35
Coucher: 16 h 57-1°
Lever: 9 h 20
Coucher: 18 h 20Neige
1000 m

L'Impartial

Inventeur neuchâtelois mondialement reconnu

Jean-François Borel
et la ciclosporine...

Jusqu'à la découverte d'une molécule appelée ciclosporine, commercialisée par Sandoz, les greffes d'organes, limitées de surcroît, conduisaient à des résultats très décevants. Seule la transplantation rénale permettait l'espoir de survie du greffon pendant un an, dans la moitié des cas, à peine... Un Neuchâtelois, Jean-François Borel, est à l'origine de cette découverte capitale.

Si Jean-François Borel, immunologiste, n'avait pas exploré les propriétés, a priori très peu intéressantes, d'une nouvelle souche de champignon, les greffes d'organes n'auraient pas connu l'essor fulgurant qu'une première opération lui ont donné, en 1978, à Cambridge. Et s'il n'avait suivi que son talent d'artiste, muselé pour entreprendre une carrière professionnelle plus «réaliste», quelque 250.000 transplantés dans le monde n'auraient pas bénéficié d'un médicament de base essentiel à leur survie.

Avec des «si», tout serait possible, mais par ailleurs rien ne se concrétiserait... On appelle cet état le destin. Celui de Jean-François Borel n'est pas banal.

LE FONDATEUR
DES CÂBLES POUR
ARRIÈRE-GRAND-PÈRE

Neuchâtelois, Jean-François Borel n'a vécu que quelques années de sa petite enfance à Neuchâtel. Il avait deux ans et ne garde, on s'en doute, aucun souvenir de ce séjour dans le quar-

tier du Mail. La souche neuchâteloise, enrichie d'un sang maternel belge, a toutefois imprégné l'enfant, puis l'adolescent. Pendant quelques années, il a passé des vacances dans une propriété familiale riveraine du lac, au Petit-Cortailod. Son arrière-grand-père, François Borel, était le fondateur de l'entreprise des Câbles. Adieu, Ecole des beaux-arts de Paris!

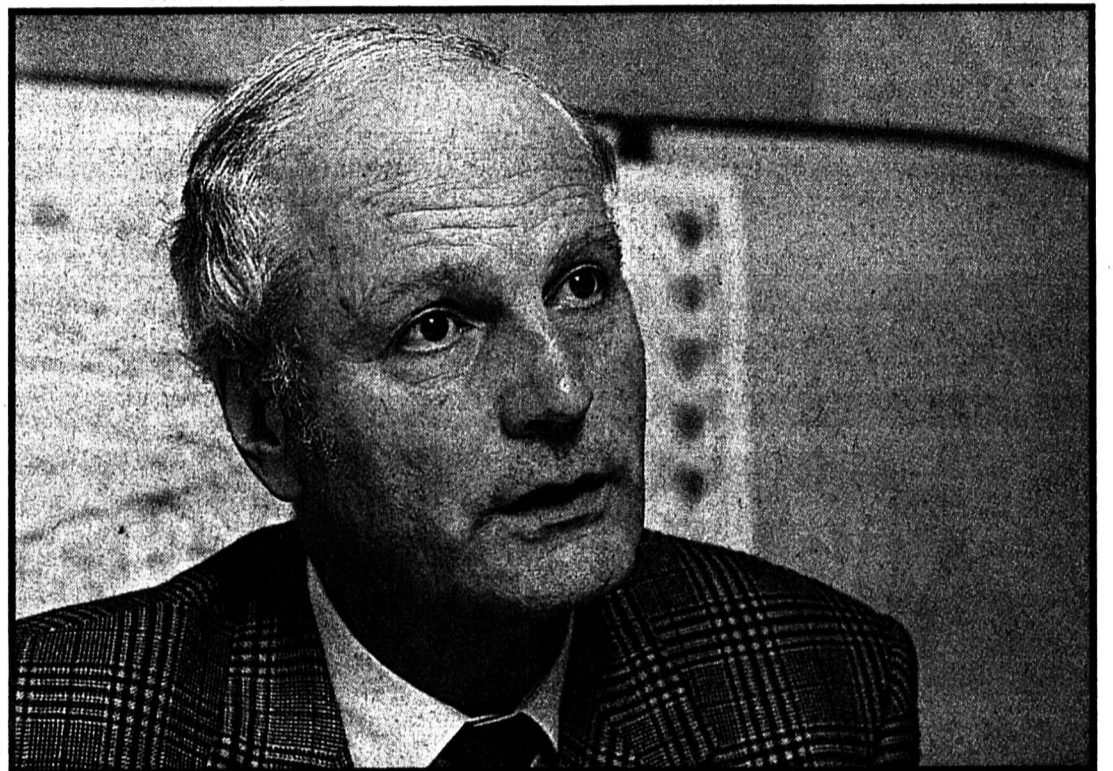
Le futur inventeur de la ciclosporine a suivi le gymnase littéraire de Zurich. L'artiste peintre, qu'il rêvait d'être, a été évincé «pour quelque chose de plus sérieux»: des études d'ingénieur agronome. Un doctorat sur les groupes sanguins des animaux, à des fins d'élevage, le mène apparemment le plus naturellement du monde dans le domaine de la recherche médicale...

La firme Sandoz, dans laquelle il s'est engagé pour faire de la recherche préclinique, devrait, en toute logique, avoir la plus vive des reconnaissances envers le Fonds national de la recherche scientifique. Jean-François Borel quitte ce navire en 1970: «On y gagnait trop pour mourir et pas assez pour vivre»...

C'est donc à Bâle que l'immunologiste reçoit, pour un test de criblage pharmacologique de routine, l'extrait d'une nouvelle souche de champignon, provenant d'un prélèvement de terre au sud de la Norvège, le «Tolypocladium inflatum». Il n'intéressait plus les microbiologistes, à la recherche d'un antibiotique.

Jean-François Borel découvre alors, dans son laboratoire, les propriétés immunosuppressives de la molécule qui va porter le nom de ciclosporine (son orthographe varie).

La première démonstration qu'une substance peut inhiber une réponse immunitaire par un



Jean-François Borel
Inventeur d'une substance vitale, la ciclosporine.

(Impar-Galley)

blocage de la prolifération cellulaire est réalisée en 1972. L'expérience animale démontre ensuite l'effet de la ciclosporine dans la prévention du rejet des greffes. Sans l'entêtement de Jean-François Borel, la découverte en serait restée à ce stade-là: sur l'homme, mal présentée, la substance ne produit pas l'effet recherché. Elle devait passer dans le sang pour être absorbée. L'étape franchie, un effet secondaire de taille se manifeste alors: la ciclosporine se révèle très toxique pour le rein. Jean-François Borel s'obstine encore une fois face à l'«abandonnite» de la firme. La solution réside dans la dose, trop excessive, qu'on a extrapolée du chien à l'homme.

Cette question de dose est d'ailleurs encore essentielle.

Après la première transplantation sous contrôle de la ciclosporine, réalisée par un chirurgien anglais en 1978, le médicament est enregistré en Suisse et aux Etats-Unis, en 1983. Il est aujourd'hui l'auxiliaire le plus précieux en matière de transplantation d'organe et ses propriétés sont exploitées dans le vaste domaine des maladies auto-immunes.

Jean-François Borel, professeur d'immunologie à l'Université de Berne, poursuit ses recherches sur les dérivés de la ciclosporine. Mais il cultive aussi, «de plus en plus» dit-il, son penchant naturel pour l'art. Il a ré-

cemment exposé, à l'occasion des dix ans de la ciclosporine, un triptyque remarqué. Peint sous le titre «L'Odyssée», l'œuvre est un clin d'œil complice à Ulysse, sacrifié à une destinée écrite, incontournable, comme semble avoir été celle de Jean-François Borel... AT

Substance
miracle

La ciclosporine est le premier médicament immunosuppresseur dont l'action est à la fois sélective et réversible. Elle agit sur un type très spécifique de lymphocytes, les T4, dont le dysfonctionnement (ou la destruction) conduit à une déficience de la réponse immunitaire de l'organisme.

Les propriétés de la ciclosporine permettent de prévenir le phénomène de rejet des greffes. Après les très aléatoires, voire impossibles, transplantations d'organes, la ciclosporine a donc ouvert la voie à une ère médicale et chirurgicale nouvelle. Si elle peut induire des effets secondaires indésirables (lire ci-dessus), cette substance a un vaste champ d'application dans les maladies dites «auto-immunes», diabète, arthrite, syndrome néphrotique, psoriasis, etc. Ses propriétés sont encore explorées.

Vendue sous le nom de «Sandimmun», et malgré l'étroitesse de la niche commerciale, la ciclosporine est le produit le plus important de la firme Sandoz en matière de profit (plus d'un milliard de francs!). (at)

M.S.

Pierre Arnold et le groupe SMH

«Tout va bien, merci»

A l'occasion des traditionnels séminaires décentralisés mis sur pied par la banque privée genevoise Darier Hentsch & Cie, les organisateurs avaient convié Pierre Arnold, membre du Conseil d'administration de la SMH, à venir parler de la situation et de la stratégie de développement du fameux groupe horloger. Une rencontre qui s'est déroulée en fin de semaine dernière au Club 44 de La Chaux-de-Fonds.

Si, à son habitude, l'ancien patron de Migros et l'actuel président du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), a longuement et brillamment philosophé sur les mu-

tations économiques, culturelles et technologiques que vit notre bonne vieille planète, il n'a malheureusement rien dit que l'on ne sache déjà sur la Société suisse de microélectronique et d'horlogerie (SMH).

Rappelons toutefois que 1992 a été l'année de tous les records pour le groupe, qui a dégagé un chiffre d'affaires de 2,84 milliards de francs, soit 20% de mieux qu'en 1991, par la vente de 86,9 millions de montres et mouvements, soit 10% de la production mondiale! Le bénéfice net avait atteint 413 millions.

Qu'en est-il aujourd'hui? «Tout va bien, merci», répondra Pierre Arnold, qui n'a révélé que quelques vagues fourchettes de

croissance résultats, par prudence envers la concurrence nipponne. Ainsi, à la fin de l'année, SMH devrait disposer d'un milliard de francs de liquidités (!), alors que son chiffre d'affaires devrait croître encore de 5 à 10% et son bénéfice de 5 à 15%...

La montre va rester le produit phare du groupe, où Omega continue de surpasser les autres marques dans la contribution aux bénéfices du groupe, devant Swatch. Une tendance qui, à nos yeux, pourrait bien confirmer la stagnation de la demande de Swatch, alors que ce sont bel et bien les produits haut de gamme de SMH qui dynamisent son chiffre d'affaires, dans l'attente de la pénétration de nou-

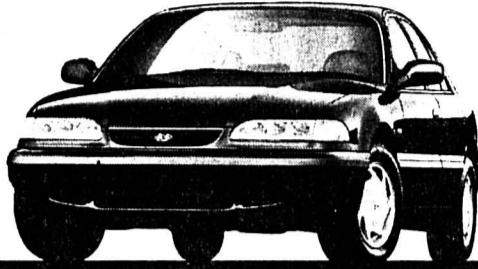
veaux marchés, comme la Chine, l'Inde, l'Est ou l'Amérique du Sud par Swatch.

M. Arnold précisera toutefois que le développement de la «Pager» pourrait bientôt conduire à... la montre-téléphone. Quant à la Swatchmobile, les essais de cette voiture hybride essence-électrique continuent. Elle devrait tenir toutes ses promesses d'innovation technologique et écologique en ne consommant que 3 litres au cent kilomètres, lorsque ses quatre moteurs électriques, situés dans les roues, sont en fonction.

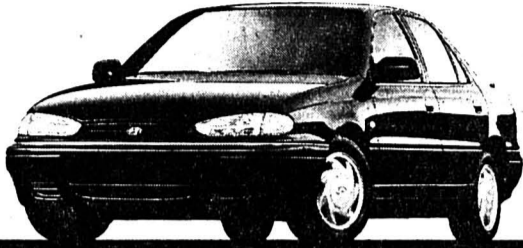
Pour le reste, faisons confiance à l'originalité et à l'imagination de Nicolas Hayek qui n'est jamais en retard dans ce domaine... M.S.

AUCUNE AUTRE NE LES BAT:

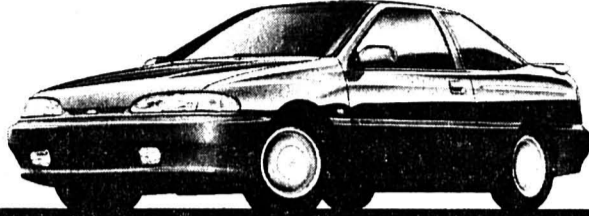
La nouvelle Sonata dès 27'990.-, la nouvelle Lantra dès 21'990.-, la Scoupe dès 22'990.-, la Pony dès 14'490.-.



NOUVEAU: La nouvelle Sonata 2000 GLSi 16V avec Airbag, ABS, climatisation et système d'alarme, Fr. 32'990.-



NOUVEAU: La nouvelle Lantra 1800 GT 16V Top avec Airbag, ABS, climatisation, Fr. 28'990.-



Scoupe 1500 GT MultiValve Turbo avec climatisation, Fr. 25'990.-



Pony 1300 LS avec radio-cassette stéréo, renforts latéraux de sécurité, Fr. 14'490.-

FORMULE HYUNDAI
MOINS CHERE À L'ACHAT
PLUS D'EQUIPEMENT
DOUBLEMENT AVANTAGEUX

Si vous êtes intéressé par un essai routier ou par nos catalogues, Prénom/Nom: _____
 prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à: HYUNDAI AUTO
 IMPORT AG, Steigstr. 28, 8401 Winterthour ou au concessionnaire HYUNDAI le plus proche. Rue et No: _____
 NPA/Localité: _____ (93.CH.02)

TOUT COMPRIS HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE

CONCESSIONNAIRES RÉGIONAUX: Biel: Seeland Garage, HYUNDAI-Center, tél. 032 25 97 66. La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, tél. 039 26 40 50. Cornaux: Peter Automobiles, tél. 038 47 17 57. Delémont: Garage Merçay S.A., tél. 066 22 17 45. Neuchâtel-Serrières: Garage «Chez Georges», Georges Jeanneret, tél. 038 31 75 73.
CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Aegerten: Garage Clero, tél. 032 53 50 88. Chevèze: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, tél. 066 76 64 80. Lengnau: Central-Garage, Ernst Reubi, tél. 065 52 60 50. Les Verrières: Garage & Carrosserie Franco Suisse, Jimmy Nowacki, tél. 038 66 13 55. **HYUNDAI-EFL-LEASING** - Financements avantageux: prêt - paiement échelonné - leasing, rapide et discret, tél. 052 203 24 36. 41-5811-6/4x4

Toutes les HYUNDAI sont équipées en exclusivité de renforts latéraux de sécurité dans les portes.

DIVERS

M Restaurant à la Galerie 3

à l'occasion de l'exposition:
"Fruits et légumes exotiques"

nous vous proposons

Boeuf cantonnais

11.-

l'assiette

Filet de plie exotique

9.-

l'assiette

**METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

PORTES OUVERTES

Atelier Vèrene Monnier-Bonjour
 Artiste peintre et écrivaine
 Ruelle des Buissons
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Lundi, vendredi, samedi: 14 à 16 heures
 Dimanche: 10 à 12 heures
 ou sur rendez-vous au 039/23 76 59
 jusqu'au 3 janvier 1994!
 132-511210

Réparations, trous, déchirures
sur vêtements en cuir
SV SWISS VINYL ☎ 039/23 59 57
 132-12225

HENRI OPLIGER
 Tapissier - Décorateur - Ensemblier
 Literie - Rideaux
 Réparation et transformation
 de meubles rembourrés
 Pose et vente de tapis
 Petite sellerie
 ☎ 039/23 38 31
 Numa-Droz 62
LA CHAUX-DE-FONDS 132-507112

FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES
 LENTILLES DE CONTACT
 Maître opticien
 diplômé fédéral
von gunten
 Leopold-Robert 23
 Tél. 039/23 50 44

**La bonne volonté
donne des ailes**



PC Compte 30-9700-0
 Croix-Rouge suisse

L'Impartial ICI ET MAINTENANT

Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au Journal L'Impartial SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom et Prénom: _____
 (Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____
 NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/ chez: _____
 Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement (ou l'équivalent en timbres-poste). Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Paiements: les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

Connaissance des handicaps: week-end de formation aux Convers

Une réflexion entre copains

Une trentaine de jeunes, handicapés et valides confondus, se sont retrouvés ce week-end au collège des Convers, pour trois journées de formation dans un contexte non-institutionnel. Au-delà des thèmes débattus et des films visionnés, ces rencontres, par leur aspect informel et décontracté, visent essentiellement à l'«apprivoisement» réciproque de jeunes gens que tout sépare. A priori.

Grâce au dévouement d'un groupe de jeunes, placés sous l'égide du Groupement cantonal en faveur des IMC, ces week-ends ouvrent la voie à une cohabitation naturelle entre handicapés physiques, handicapés mentaux légers, futurs éducateurs et étudiants issus de l'Ecole normale ou de l'Ecole paramédicale. Infirmières et éducateurs spécialisés sont bien entendu conviés, en tant qu'intervenants, à diriger l'un ou l'autre débat et faire partager leurs expériences, «mais sans conférer un ton trop pédagogique à l'ensemble des activités que nous proposons», rectifie Lucienne Wasser, membre du groupe.

IMPLICATION ACTIVE

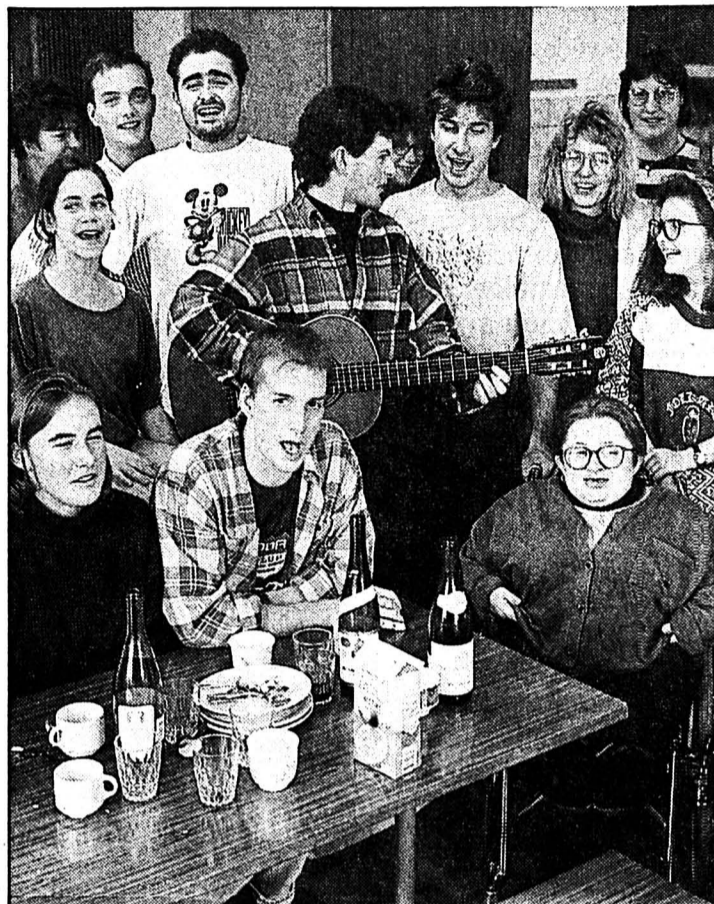
L'originalité de la démarche réside dans l'implication active des handicapés au déroulement de ces journées, où tous les par-

ticipants bénéficient de ce voisinage.

La réflexion portée sur des questions cruciales telles que le test prénatal (et son corollaire éventuel, l'avortement), la stérilisation, la cohabitation entre handicapés physiques et mentaux, ou l'intégration dans le monde du travail se fait de manière libre. Divers ateliers «planchent» chacun sur un sujet, et la mise en commun des avis de tous permet de dégager des différences de perception étonnantes. «Globalement, les avis sont souvent semblables», remarque l'un des responsables, Pietro Falce, «mais les visions de ces problèmes divergent considérablement, surtout entre personnes valides et handicapées; les résultats sont enrichissants pour tout le monde».

Films et conférences illustrent les propos. La matinée d'hier était consacrée aux récits de voyages à travers le monde entrepris en chaise roulante par André et Noëlle Braichet. «Oltre la Vetta», film tessinois, relate quant à lui l'ascension de sommets avec des handicapés.

Le sérieux des sujets contraste étonnamment avec la liberté de ton adoptée pour les débats. L'autodérision, l'ironie et la franchise affichées permettent de «débloquer» une situation de gêne toujours possible, contrairement à la vie quotidienne, où le mur d'incompréhension entre personnes handicapées et valides est trop souvent présent. Il s'agit d'ailleurs de la volonté première du groupe: gommer l'aspect «colloque» en installant une ambiance de copains, «à la



Collège des Convers

Une formation sérieuse, mais en chansons.

(Impar-Gerber)

bonne franquette», précise Lucienne Wasser.

Une ambiance d'autant mieux entretenue que les membres du groupe, grâce à leurs cotisations et démarches annexes (vente de mimosas), jalonnent l'année d'activités diverses: voyages au Canada, à Bergame, tournées à vélo (!), ou descente

du Doubs en rafting... Une façon éclatante de démontrer que handicap physique ne signifie pas obligatoirement immobilisme et résignation.

I. R.

● Renseignements auprès de Lucienne Wasser (039/31 29 57) ou Pietro Falce (039/28 68 55).

Massages cardiaques enseignés aux samaritains

La course contre la montre

L'arrêt cardiaque est, en Suisse, la principale cause de décès avec 8000 à 10.000 morts par année. Alarmée par ces chiffres, l'Alliance suisse des samaritains décidait au début de ce mois d'habituer les moniteurs samaritains à enseigner la technique de réanimation cardio-pulmonaire (CPR). Les moniteurs neuchâtelois se sont livrés à cette formation obligatoire hier au Gymnase cantonal.

La technique de la respiration artificielle couplée avec le massage cardiaque leur était déjà acquise. Seul leur manquait la connaissance pédagogique indispensable pour enseigner les gestes très précis qui font d'une CPR une réussite, donc une vie sauvée...

Un sujet atteint d'un malaise cardiaque dû à la maladie ou à un accident n'a qu'une chance infime de survivre si les premiers soins lui ont été administrés huit minutes après la crise. Après dix minutes, la mort est inéluctable. Un temps souvent trop court

pour permettre aux premiers secours d'arriver à temps. La nécessité d'inculquer les gestes qui sauvent au plus grand nombre s'est ainsi imposée d'elle-même. «Il faut reconnaître que la CPR était jusqu'ici un peu la chasse gardée des médecins et des infirmiers», souligne Stéphane Ansermet, de l'Association cantonale neuchâteloise des samaritains (ACNS).

Auparavant supervisées par des médecins, ces leçons seront désormais dispensées par les moniteurs ayant suivi le cours obligatoire. Mais ce dernier reste facultatif pour les samaritains, la CPR étant incluse dans la formation complémentaire, non obligatoire. Aux diverses sections de proposer ou non à leurs membres ces cours de deux fois deux heures et demie.

Il s'agit aussi d'une question de budget. Les mannequins spéciaux requis pour cette technique coûtent 3150 fr pièce, ce qui a incité l'ACNS à en acheter six, qu'elle est prête à louer aux 26 sections du canton. (ir)

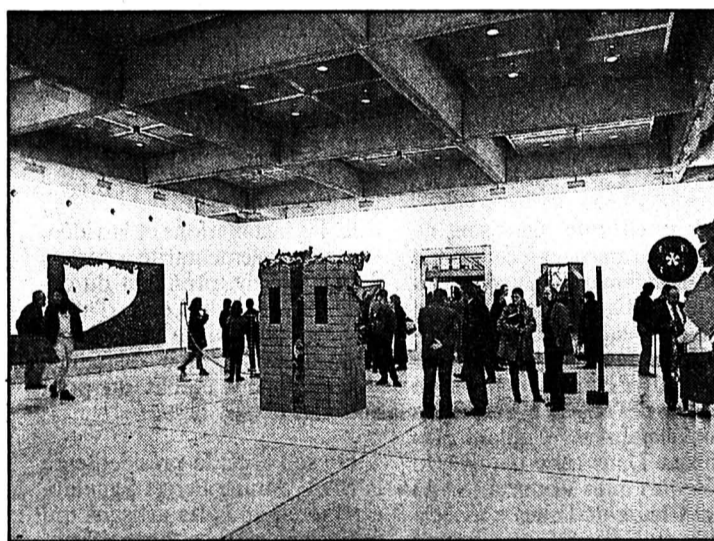


Exercice sur mannequin

Dans la réalité, une question de secondes. (Impar-Gerber)

La foule pour l'ouverture de la 61e biennale de la SAA

L'âme du musée



Le musée a été envahi par les visiteurs.

Vue d'une des nouvelles salles, où l'accrochage a été particulièrement soigné. (Impar-Gerber)

Une heure après les officialités et le vernissage de sa partie locale, la 61e biennale de la Société des amis des arts de La Chaux-de-Fonds (SAA) a ouvert ses portes, samedi, au Musée des beaux-arts de la ville. Un public dense, des artistes, des représentants des deux villes et du canton ont levé, ensemble, le verre de l'amitié.

Se voulant l'état de l'art tel qu'il se fait ici et maintenant, ou réalisé par des artistes d'ailleurs qui ont travaillé un certain temps dans le canton (raison pour laquelle on y trouvera un artiste de Cracovie), sans relation obligatoire avec les courants artistiques contemporains, sélectionnée par un jury, cette Biennale 1993 a fort belle allure et soutient parfaitement la comparaison avec la création extérieure. Aux cimaises, à côté d'artistes connus, le public a pu découvrir des noms tout à fait nouveaux et souvent apparte-

nant à de très jeunes personnes. Fait réjouissant. Biennale du renouveau, de la jeunesse, elle apparaît aussi comme celle de l'urgence. Celle, peut-être, d'un monde en perte de valeurs. Nous y reviendrons dans notre page «Ouvert sur...» de mercredi. (sg)

● Lire également en page 20.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h et sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Pilonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.

Chorale Fallier

Messe en si

«Ecouter de la musique c'est bien, en faire c'est mieux...» Telle était la conviction de Robert Fallier, en plein accord avec l'héritage spirituel légué par ses parents, eux-mêmes musiciens. Le haut niveau de l'interprétation, hier, de la Messe en si par la Chorale Fallier, est le plus bel hommage que cet ensemble pouvait rendre à son chef disparu il y a dix ans.

Marcelo Giannini, actuel directeur de la chorale, propulse ses chanteurs. Il met de l'air autour des séquences de l'immense récit de Bach, insuffle du sang dans les mouvements. S'il rend à chaque morceau son style respectif, il fait ressortir en priorité la grande ligne de la partition si pleine de musique, il la porte à bout de bras, la maintient sur les sommets. Dans le Gloria, on apprécie les interventions des instruments solistes, violon, flûte, hautbois d'amour, cor, basson caractérisant les arias vocaux.

Les choristes se jouent des embûches les plus périlleuses, telle l'«attaque» par les sopranos, dans l'aigu, en pianissimo, de «Et incarnatus», repris par les ténors, quasiment aussi parfaitement. Les vocalises, d'une précision incisive, les passages en style fugué, laissant apparaître outre la couleur, les ressources d'un registre, sont maîtrisés. Les basses se sont distinguées par leur ampleur, leur dynamisme. Isabelle Courvoisier, soprano, Micaela Bonetti, alto, Wayne Williams, ténor, Michel Brodard, basse, ont été les précieux partenaires des choristes.

Dans l'«Agnus Dei», les treize cordes de l'ensemble instrumental, jusque-là assez ternes, subjuguées sans doute par la ferveur de l'alto, ont rendu son intériorité à la séquence.

Le concert s'est déroulé en présence des autorités communales du Locle et de La Chaux-de-Fonds, de Mme Françoise Fallier et de sa famille, dont on reconnaissait quelques membres parmi les choristes, les solistes et l'orchestre. Ce concert sera donné samedi 20 novembre à l'abbatiale de Payerne. D. de C.

AUJOURD'HUI

- DISCO César's discothèque Di-je, 21 h 30 - 2 h; ve + sa, 21 h 30 - 4 h.
- COLLOQUE ROMAND DE MATHÉMATIQUES Conférence par Alain Robert, «Les fractals» Club 44 20 h 30. Film sur les mathématiques D.A.V. Bibliothèque de la Ville 16 h-20 h.
- THÉÂTRE «La jalousie», de Sacha Guitry, mise en scène de Jean-Claude Brialy Théâtre 20 h.

AVIS URGENTS

Bar à café La Chaux-de-Fonds

cherche

EXTRAS

(Dame ou jeune fille suisse)

Environ 20 heures par semaine. Congé le dimanche

Téi. 039/23 64 98 jusqu'à 17 h.

132-511267

URGENT, nous cherchons

UN MACHINISTE

pelle rétro et chargeuse à pneus.

UN FERBLANTIER

expérimenté.

OK PERSONNEL SERVICE

☎ 039/23 04 04

132-12089

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Route de La Vue-des-Alpes

Conductrice blessée

Une voiture conduite par Mlle M. C. W., du Cerneux-Péquignot, circulait de La Vue-des-Alpes à La Chaux-de-Fonds, hier à 11 h. Peu avant le virage de la Motte, dans une courbe à gauche, la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule qui a dévié à droite, roulé une vingtaine de mètres en dehors de la chaussée et dévalé le talus en effectuant plusieurs tonneaux pour terminer sa course sur son flanc-droit, contre trois arbres, à 60 m en contre-bas. Blessée, la conductrice a été conduite par un véhicule de la police cantonale à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins. (comm)

AGENDA

Salle de musique Fine Arts quartet

L'ensemble américain Fine Arts Quartet sera à la Salle de musique mardi 16 novembre, 20 h 15. Hôte de la Société de musique pour le 4e concert de l'abonnement, le quatuor jouera Haydn («L'oïseau»), Chostakovitch (op. 83) et Beethoven (op. 59 No. 3). (DdC)

Théâtre de la ville

La Jalousie

La pièce de Sacha Guitry «La jalousie», 2e spectacle de l'abonnement, sera jouée ce soir lundi 15 novembre 20 h au Théâtre de la ville. Aux côtés de quatre comédiens, Jean-Claude Brialy reprend le rôle créé jadis par Sacha Guitry. (DdC)

Club 44

La femme tunisienne

Dans le cadre de son mois dédié à la Tunisie, le Club 44 recevra, mardi 16 novembre, à 20 h 30, Neziha Mazhoud, ministre de la Femme et de la famille. En poste depuis cette année, cette cardiologue et politicienne entretiendra son auditoire de la situation des femmes en Tunisie. (sg)

Assemblée de l'Union syndicale neuchâteloise

Risque de démantèlement social

Net signe de cette dure période de récession économique, sur le plan social notamment, les rapports entre employeurs et employés sont de plus en plus tendus. Que l'employeur soit un privé ou l'Etat. L'assemblée générale de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN), réunie samedi au Locle, en a fourni une preuve supplémentaire. Le démantèlement des acquis et de la protection sociale des travailleurs est à la porte, a annoncé Béatrice Desplands, secrétaire de l'USS (Union syndicale suisse). Quant au conseiller d'Etat Francis Matthey, il n'a récolté que de timides applaudissements de politesse.



Oui ou non à la TVA

L'assemblée de l'USCN, plutôt gênée, n'a pas franchement répondu. (Impar-Perrin)

Assez vigoureusement pris à partie par le représentant du SSP André Babey, l'actuel président du Conseil d'Etat, Francis Matthey a fait front, réexpliquant la détresse financière de l'Etat de Neuchâtel et sa volonté de réduire le déficit de son budget de 154 à 60 millions. En fait, il s'agissait pour lui d'un «entraînement» puisqu'il devra tenir des propos identiques dès ce jour durant la session du Grand Conseil, précisément consacrée à l'examen du budget du canton dont on connaît les détails des sacrifices demandés pour arriver à ce résultat. En gros, Francis Matthey l'a répété, les communes trinquent, mais aussi les fonctionnaires. Ceux-ci verront donc amputer leur salaire de

base de 2,5%. Et cela après plusieurs séances de négociations avec les partenaires sociaux, a-t-il rappelé. N'empêche que M. Babey a tempêté: «On ne sait jamais à quelle casquette on s'adresse. Au syndicaliste, à l'homme d'Etat, au président du gouvernement neuchâtelois, au chef des Finances ou au conseiller national...».

Ordinairement convié à apporter un message final à l'assemblée de l'USCN, Francis Matthey, ainsi mis sur la sellette a d'emblée annoncé qu'il changeait de discours.

«Ce n'est pas une réponse aux accusations, mais une explication que le président du gouvernement neuchâtelois entend donner», a-t-il dit. Il a réexpliqué le pourquoi et le comment

des mesures prises par l'Etat de Neuchâtel, sur lesquelles nous ne nous étendrons pas puisque nous rendrons compte des débats du législatif cantonal où seront détaillés tous les points.

Face à une assemblée plutôt incrédule, il a néanmoins tenté de démontrer qu'il tenait à conserver le sens du dialogue et de la solidarité. Affirmant que les coupes budgétaires de l'Etat évitaient de toucher aux principaux acquis sociaux tout en permettant au canton de maintenir une réelle capacité d'investissements, notamment dans le domaine des grands chantiers, assurant, exemples à l'appui, que l'Etat avait tenté de répartir au mieux les richesses en période de «vaches grasses». Il a souligné

qu'en ces durs temps, il fallait «répartir les efforts».

UNE TORNADE

Béatrice Desplands, secrétaire de l'USS, a pour sa part tiré plusieurs sonnettes d'alarme. Sur la base de récentes discussions avec l'OFIAMT (avec un 3e projet en perspective concernant l'assurance-chômage), elle s'est montrée très inquiète. «Côté démantèlement des acquis et de la protection sociale, c'est une tornade qui va nous tomber dessus», assure-t-elle. A son avis, il y a urgence à réagir et elle entend faire publier un manifeste de l'USS pour coucher sur le papier ce que veut cette Union, ce qu'elle entend maintenir et revendiquer en matière de protec-

tion sociale. Une démarche qui lui semble essentielle, car les syndicats «ont trop pris l'habitude de regarder passer le train», dit-elle.

JCP

Inacceptable!

Accusant actuellement un déficit de 2,5 milliards, l'assurance-chômage devrait grimper (dans les chiffres rouges) à 13 milliards d'ici à 1996-1997. D'où le possible intérêt de celle-ci de «pousser» ses bénéficiaires vers l'assistance ou l'AI (assurance invalidité). Autant de «solutions» que Mme Desplands juge inacceptables et choquantes comme d'ailleurs les autres projets de l'Ofiamt, dont celui qui prévoit, après quelques mois de chômage, d'obliger un travailleur à prendre n'importe quelle activité. Même pour laquelle il n'a pas été formé. Et de surcroît au-dessous des allocations de chômage. «C'est une déqualification professionnelle». En outre, le délai de 400 jours pourrait être sérieusement réduit tandis que les apprentis et étudiants, au sortir de leur période de formation, pourraient être frappés d'un délai d'attente «de chômage» de six mois. Finalement, l'indemnité de 80% ne pourrait être garantie que six mois aussi et un chômeur pourrait ne retirer que le 50% de son salaire après quelques mois déjà. Sans compter que celui-ci peut perdre la quasi totalité de ses droits si son épouse travaille! Que Madame reste au foyer et que Monsieur aille bosser. Telles sont les grandes lignes des nouvelles dispositions de l'Ofiamt présentées par Mme Desplands! (p)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Le Locle Enfant fugueur retrouvé

La police cantonale communique que dans l'après-midi du jeudi 11 novembre, ses services, de même que ceux de la police de la ville du Locle et des douanes, ont été appelés à effectuer des recherches relatives à la fugue d'un enfant. Celui-ci a pu être retrouvé sain et sauf en début de soirée. Elle remercie toutes les personnes ayant été sollicitées dans le cadre de cette affaire.

Votations fédérales

Le mode d'emploi

En vue des votations des 26 et 27 novembre, le Conseil communal signale que le vote par correspondance peut être demandé, par écrit, jusqu'au jeudi 18 novembre auprès de la chancellerie. Quant au vote par anticipation - durant lequel il ne sera plus possible de voter par correspondance - il sera ouvert dès le lundi 22 novembre à minuit au samedi 27 à 6 heures. Et c'est comme d'habitude que les autres électeurs sont invités à voter à la salle de la Croix-Bleue, de 9 h à 16 heures samedi 27 et de 9 h à 12 heures le lendemain. (Imp)

Groupe vocal du Moutier

Ça repart!

Bonne nouvelle! Après une prise de contact positive avec Frédéric Eggimann, tous les choristes du Groupe vocal du Moutier sont heureux d'annoncer son redémarrage. Ses membres sont dorénavant invités à se retrouver tous les mardis soir, de 20 h à 22 h à la Maison de paroisse. La prochaine répétition est agendée à demain, mardi 16. Les responsables du groupe espèrent que ce nouveau départ incitera les personnes hésitantes à les rejoindre. (Imp)

AGENDA

Club jurassien

Histoire de champignons

Demain mardi 16 novembre, le Club jurassien a invité le professeur Yves Delamandaine, Dr en biologie à l'Université de Neuchâtel et mycologue aux larges connaissances. Il donnera une conférence sur le thème «Les champignons, un troisième règne bien mystérieux». Son exposé a lieu au forum de la Fondation Sandoz dès 20 heures. (Imp)

Le Locle: ouverture de la 61e Biennale des amis des arts

Un pont entre les deux villes

Les deux cités du Haut sont de plus en plus amenées à collaborer dans des domaines aussi variés que la politique, l'économie, le sport ou la culture. De telles initiatives ne peuvent que renforcer et dynamiser l'image d'une vision régionale des choses et rendre les actions communes d'autant plus crédibles. Dans cette optique, la société des amis des arts (SAA) de La Chaux-de-Fonds a associé la ville du Locle à l'organisation de sa 61e Biennale. Elle a été inaugurée samedi au Musée des beaux-arts (MBA) de la Mère-Commune.

Poursuivant sa vocation de spécialiste de l'estampe, le MBA du Locle accueille donc les œuvres consacrées à la gravure, la photographie et le dessin, alors que celui de La Chaux-de-Fonds est branché sur la peinture, la sculpture,

les installations et la vidéo. Cette complémentarité a permis à Jean Grédy, président du comité du MBA du Locle, d'affirmer aujourd'hui «la nécessité de penser région; une démarche bienvenue qui établit un pont entre les deux villes».

De son côté, la présidente de la SAA, Janine Perret Sgualdo, a remercié tous les artisans qui ont donné vie à cette manifestation: «Le jury, soucieux de respecter la nouvelle orientation voulue par la SAA et qui vise à dresser un constat de la création artistique dans la région, a retenu les artistes (53 sélections sur 124 envois) dont les œuvres lui paraissaient les meilleures».

Se référant aux turbulences qui avaient passablement perturbé le déroulement de la pré-

cédente édition, les membres du jury ont précisé que cette 61e Biennale a été celle du compromis.

«Afin d'aller dans le sens des intentions de la SAA, qui fixait à la biennale un caractère festif et convivial permettant au spectateur de se faire une idée régulière de la production locale... dans les courants de l'art actuel ou non, nous avons renoncé à adopter toute attitude trop sélective face aux travaux présentés. Il a même été tenté d'accepter l'ensemble des envois, sans distinction aucune, à l'exception des prix; ce qui aurait constitué à nos yeux la seule réponse cohérente à l'orientation souhaitée par la SAA», ont-ils ajouté.

Au-delà de son inapplication matérielle, une pareille décision aurait mis en question l'existence même du jury, lésé les artistes dans leur attente et modifié le sens de la manifestation. Peu satisfait de cette nouvelle tournure, le jury est convaincu que la formule est perfectible et que d'autres solutions devraient être envisagées. «Nul doute cependant que notre exposition fera découvrir de jeunes talents et qu'elle attirera les conversations au moins jusqu'à Noël», a conclu Mme Perret Sgualdo, avant de procéder à la distribution des prix.

PAF



Cérémonie au Locle

Pour son travail photographique, Pascal Bourquin a reçu le Prix de la biennale offert par Ebel S.A. (Favre)

● Au Locle, l'exposition est ouverte du mardi au dimanche, de 14 h à 17 h, jusqu'au 3 janvier 1994.

Balalaïka et piano en concert

Paysages de là-bas

Anne et Micha Makarenko, invités de l'ACL, ont célébré la balalaïka, vendredi au Casino du Locle. Le public ne s'y est pas trompé, il a réservé une ovation au duo.

Micha Makarenko, arrière-petit-neveu de Scriabine, nostalgique de sa terre d'origine, rend ses lettres de noblesse à la balalaïka, instrument traditionnel russe. Il en connaît la longue histoire, il en a découvert les premières manifestations au XIIIe siècle déjà.

Avec ferveur, il parle de l'instrument triangulaire, à trois cordes, d'un ambitus de trois octaves et demie. Il déclare un poème de Pouchkine en russe, dépaysement garanti. Les airs mélancoliques et joyeux se succèdent, rendent compte de la virtuosité de Micha Makarenko et d'Anne Perchat, pianiste.

Le duo puise ses sources dans

la tradition vivante russe, sans oublier un clin d'œil au classique avec une sonatine de Beethoven pour mandoline et piano, jouée à la «domra» par Micha Makarenko. Et où pourrait-on placer la Valse des fleurs de Tchaïkovsky, dans la version originale pour piano, ailleurs que dans un programme de ce genre? Airs tziganes russes, le programme s'est terminé par le célèbre air roumain «La Ciocirlia» (l'alouette) tandis qu'Anne Perchat au piano imitait le cymbalum.

Mieux que soutenu par le piano d'Anne Perchat, communiquant dans la même respiration, le même élan, Micha Makarenko a fait comprendre un peu de sa terre d'origine.

Les deux artistes ont donné des concerts scolaires pour quelque 500 élèves du Locle. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. D. de C.

Immeuble Temple 7

Vendu aux enchères

Agissant pour le compte de l'Office des faillites du district de Courtelary, celui du Locle procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble Temple 7, propriété de Decalco S.A. à Corgémont.

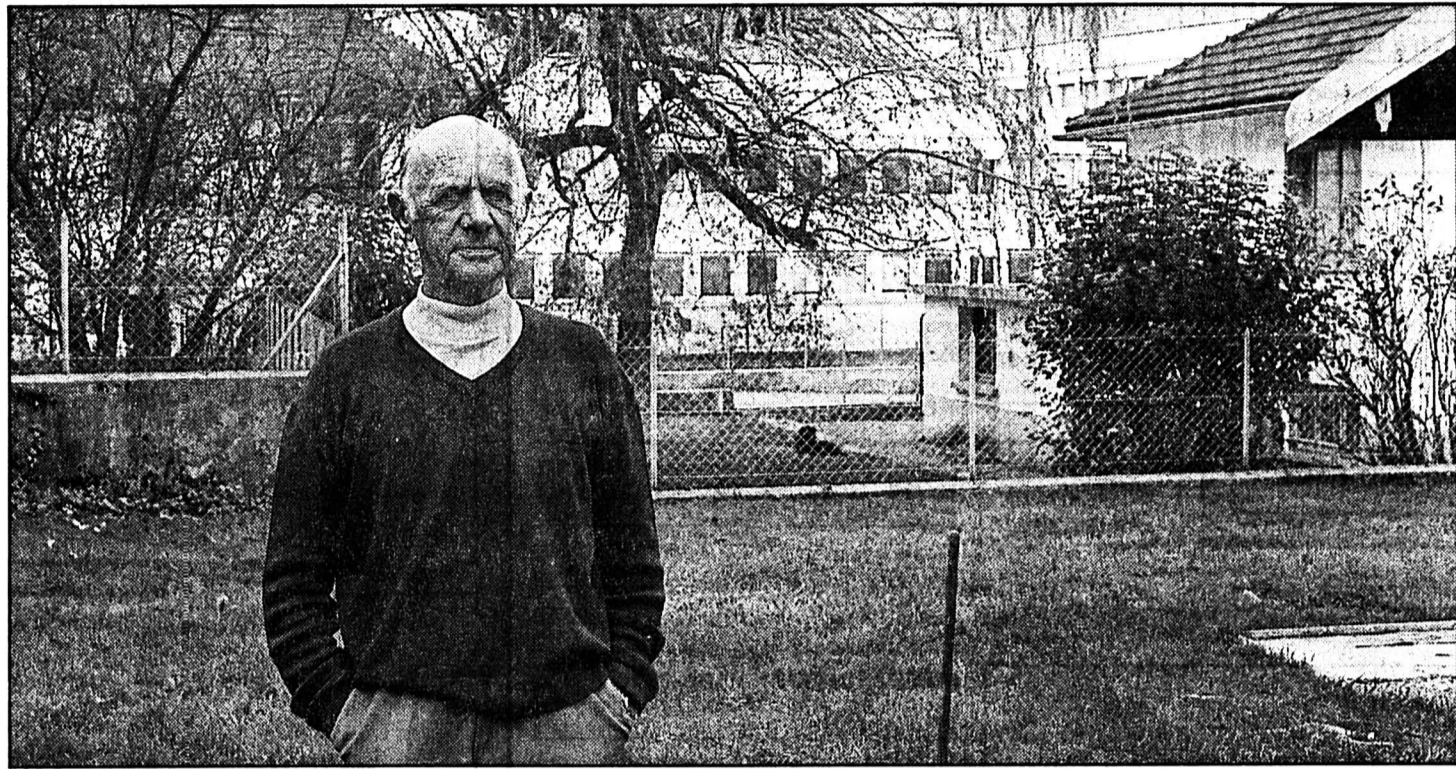
La vente de ce qui fut une des premières «tours» du Locle aura lieu vendredi 17 décembre à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire.

Cette construction abrite notamment la boulangerie Freyburger et son laboratoire au sous-sol ainsi que le magasin de chaussures Bata, un salon de coiffure, un cabinet médical de même que de nombreux appartements, précise le descriptif paru dans la «Feuille officielle».

L'estimation officielle de l'an dernier se monte à 2,650 millions. (Imp)

Morteau: ventes aux enchères de l'empire Cattin

La mort d'un géant



Louis Caille-L'Etienne
Le tout premier ouvrier de Cattin.

(Impar-Prêtre)

Une vingtaine de villas et d'appartements constituant une partie significative du patrimoine acquis par les fondateurs de la société horlogère Cattin sont mis en vente publique (5 novembre et 3 décembre), à l'exception du bâtiment industriel toujours en activité avec 30 salariés. Louis Caille-L'Etienne, 82 ans, l'un des pionniers de cette manufacture de montres à laquelle il fut entièrement dévoué durant toute sa période florissante, assiste avec tristesse à la dislocation de cet empire.

né 40 ans de sa vie à la maison Cattin.

PREMIER OUVRIER

Louis Caille-L'Etienne fut le premier ouvrier d'Emile Cattin, PDG-fondateur de la société en 1929. A l'époque, Emile Cattin démarra modestement son activité dans «sa petite maison construite dans le quartier du Mondey grâce à la loi Loucheur». Louis était donc à ses côtés. Les affaires s'avèrent prospères, un atelier salue la première étape d'un développement que l'on ne soupçonnait pas alors aussi prometteur. Seulement, la guerre déclarée, les approvisionnements en ébauches suisses furent suspendus. Emile Cattin, contraint au chômage technique, transforma ses ateliers en hôtel. La paix revenue, et avec elle Louis Caille, de retour de Bavière après cinq ans de captivité, la société Cattin reprit du service. Un retour sur la scène horlogère qui propulsa rapidement la manufacture au zénith.

OSCAR DE L'EXPORTATION

En 1960, Emile Cattin reçoit l'Oscar de l'exportation. L'entreprise a progressé en effet de plus de 300% en cinq ans sur les marchés étrangers. En 1961, Cattin, qui expédie hors de l'Hexagone plus de 300.000 montres par an, donne l'heure aussi bien à la Finlande, à l'Arabie saoudite, à la Jamaïque, à Cuba, qu'aux îles Fidji.

En Afrique, particulièrement,

la montre de Morteau est alors à l'horlogerie ce qu'est la 404 Peugeot à l'automobile. Cattin surfe sur la vague du succès, régnant en maître quasi-absolu sur le marché de la montre populaire. Dans les années 60-62, correspondant à la construction de l'usine actuelle à la rue du Général de Gaulle, Cattin assure à elle seule 79% des exportations horlogères françaises.

«C'est le plein boum. A ce moment-là nous étions près de 400 ouvriers», rapporte M. Caille-L'Etienne. Une réussite construite à la force du poignet par Emile Cattin. «Il avait du culot, il était très hasardeux et très dur à l'usine», témoigne Louis, avec un respect qui n'a d'égale que l'immense admiration qu'il voue toujours à ce capitaine d'industrie. Louis, en sa qualité de chef d'atelier, faisait partie des cadres. Une position sociale donnant droit à la jouissance gratuite d'une villa de fonction construite par Emile Cattin dans l'enceinte du domaine. Il y en avait une bonne douzaine réservées à l'encadrement et autant de logements sociaux mis à disposition des ouvriers au Clos-Jeune. Louis Caille comme tous ses collègues qui avaient une responsabilité «faisait sa lanterne tous les dimanches matin». Une mission consistant à contrôler la bonne marche des montres.

«UN CŒUR D'OR»

La grande médaille d'or décernée à Louis Caille-L'Etienne té-

moigne de la confiance que son patron lui manifestait. «J'étais tellement ami avec M. Cattin», lâche Louis, ajoutant «qu'il avait un cœur d'or». Il insiste sur les qualités humaines de ce PDG, qu'un caractère de prime abord rugueux et que des colères mémorables avaient tendance à éclipser. Ainsi, Louis se souvient maintes fois «avoir porté à la demande de M. Cattin des postes de radio et de télévision à des gens qui n'en avaient pas». Louis sigale en outre qu'Emile Cattin «avait deux appartements sur la Croisette à Cannes qu'il mettait gracieusement à la disposition de ses ouvriers malades ou des vieux à la retraite».

Louis n'est jamais revenu à l'usine depuis son départ en retraite. Il veut garder intact le souvenir de la société Cattin telle qu'il l'a connue durant 40 ans: grande et conquérante. A l'époque, la montre Cattin, à l'image de la Swatch aujourd'hui, véhiculait quelque chose de magique. On ne lui résistait pas. Louis Caille-L'Etienne se souvient par exemple s'être rendu à vélo au camp du Valdahon à l'invitation des officiers qui voulaient des montres Roskopf. Le lot de cinquante pièces proposé par Louis s'est vendu en cinq minutes. Un coup de foudre.

L'attribution, il y a quelques jours à Paris lors de la «Nuit des Cadres d'Or», d'un prix «Coup de cœur» à un modèle 93 marque-t-il le signe d'une renaissance? Pr.A.

Damprichard

Foire aux doléances

L'inauguration de la Foire de la Saint-Martin a offert une fois encore une tribune militante aux commerçants non sédentaires.

En l'absence de Léon Dotal, retenu par la maladie, c'est Christian Joset, secrétaire de l'Association des commerçants non sédentaires du Pays de Montbéliard qui a ouvert le feu: «quelle que soit l'étiquette des gouvernements et leurs promesses électorales, les implantations de grandes surfaces continuent», observe-t-il, constatant que «Balladur a la faculté de changer très rapidement d'avis sur le gel ou le dégel de ces implantations».

Mais si les grands magasins demeurent la bête noire des commerçants ambulants, ces derniers évoquent en outre «une maladie comparable au mildiou qui gangrène inexorablement notre métier». C. Joset accuse en effet «la prolifération des fripiers, soldeurs, souvent des sans domicile fixe, présents sur nos foires et marchés avec des vêtements déjà portés et jetés sur des lits de camp délabrés». L'association des commerçants non sédentaires du Pays de Montbéliard-Belfort demande officiellement aux élus de la soutenir «afin que cesse cet envahissement». Christian Joset attend des pouvoirs publics qu'ils instaurent des quotas afin de limiter ces concurrents déloyaux.

André Triboulet, maire de Damprichard, ne s'est pas engagé sur ce terrain, mais a exprimé sa solidarité à l'égard du commerce de proximité.

(pr.a)

Droits de douane

Parrenin proteste

La proposition de la communauté européenne visant dans le cadre du GATT à abaisser les droits de douane sur les produits horlogers importés provoque une vive réaction de Joseph Parrenin, maire de Thiéboehans et conseiller régional socialiste.

Dans un courrier adressé à Jacques Delors comme à Edouard Balladur, il considère que «cette mesure serait inacceptable», attirant l'attention sur le danger d'un tel accord «qui porterait un coup très dur notamment au bassin d'emploi de Maïche, Morteau où plus de la moitié des entreprises ont un lien direct avec l'horlogerie».

(pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRETRE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau Saucisses Agrandissement

Morteau Saucisses, dirigée par M. Jacquet, a des projets d'agrandissement à côté de ses locaux actuels. Lors du dernier Conseil municipal, la commune a décidé de lui céder le terrain à 45 FF/m² et l'ancien chalet du Syndicat d'initiative pour la somme de 40.000 FF. Cette session permettra à l'entreprise d'utiliser un terrain bien placé à un prix de revient acceptable. Le projet tend à doubler la production actuelle. (dry)

Morteau

Sage gestion des eaux

La commune de Morteau a décidé d'adhérer au SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux). Douze cantons et 221 communes sont concernées de la source du Doubs au barrage du Châtelot. Cette structure se chargera de l'étude des pollutions de rivières ainsi que des pertes. (dry)

AGENDA

Morteau

Foire aux skis de la MJC

La MJC de Morteau organisera sa traditionnelle Foire aux skis, samedi 20 novembre, à partir de 13 h 30, à l'Ecole du Centre. Les dépôts de matériel pourront s'effectuer à partir du vendredi 19, à 17 h, ainsi que le samedi, de 9 h à 11 heures.

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom Date de naissance

Rue No

NP/Domicile

Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,2 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

DIVERS

Barras Echafaudages S.A.



André Barras S.A.

Couverture Ferblanterie

CERNIER Tél. 038/53 22 43 Fax 038/53 28 88

Police-secours:
117

Super occasion CUISINES D'EXPOSITIONS

Super-rabais sur de nombreux appareils d'exposition: cuisines agencées et appareils électroménagers de toutes marques!

Apportez les mesures de votre cuisine avec vous. Sur demande, également conseil à domicile.

Entreprise générale Fust

Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%.
*Pas de rénovation sans offre FUST!

FUST CUISINES BAINS

ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 22 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16

05-2569-280-4x4

CALVITIE ?

Cheveux clairsemés?

Un nouvel espoir pour vous grâce à

LA METHODE MICRO-PLUS^{CR}

Grâce à l'emploi de la micro-technique, il nous est possible de transplanter les cheveux un par un. Nous vous garantissons par écrit que vos cheveux vont repousser naturellement comme auparavant. Pour en savoir plus sur ce traitement spécial contre la chute des cheveux, appelez au:

041 23 37 22
ou 021 311 37 40

ou renvoyez le coupon ci-dessous à

REGENCY CROWN

Obergrundstr. 3, 6003 Lucerne



Nom/Prénom: BA93

Adresse:

Lieu:

Tél.P: Tél.B:

L'annonce,
reflet vivant du marché

La Chaux-de-Fonds

reçoit

Bülach

Patinoire des Mélèzes

Championnat de ligue nationale B
Mardi 16 novembre 1993 à 20 heures

Les cannes sont offertes par:

Noël Forney S.A., chauffage
Rue de la Paix 111, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les pucks sont offerts par:

SBS
Léopold-Robert 16-18, 2300 La Chaux-de-Fonds

Brechbühler Transports
Joux-Perret 4, 2300 La Chaux-de-Fonds

Restaurant Piscine-Patinoire
Ch. des Mélèzes 2, 2300 La Chaux-de-Fonds

VAC
Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds

Avec le soutien de



Carte de membre du Puck-Club:
no 25 gagne un bon de Fr. 30.-
au restaurant de la Patinoire;
no 111 gagne un billet d'entrée
pour un match aux Mélèzes

MAIGRISSEZ SAINEMENT

quel que soit votre âge.

Et surtout ne «jouez» plus
A L'OBÉSITÉ-ACCORDEON

qui est le pire ennemi de votre physique et de votre psychisme.

Devenez mince et surtout apprenez à le rester.

Les résultats d'un amaigrissement sain sont obligatoirement:

la santé, la joie de vivre, le dynamisme,
la peau nette, le teint frais, le corps et le visage rajeunis.

Chez Hygial, depuis 10 ans

des milliers de femmes et d'hommes ont appris à rester mince sans se priver.

Perdez 10 kg en 37 jours

et + ou - en + ou - de temps

à l'issue duquel un bilan médical vous donnera la mesure de votre santé.

Hygial - Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire.

Le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence.

Genève 022 786 60 49 Lausanne 021 323 58 34 Sion 027 22 48 88 Neuchâtel 038 25 37 07 Fribourg 037 22 44 45

18-2417/4x4

Le mot mystère

Définition: qui use ou polit par frottement, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 5

R	A	L	S	R	E	V	N	E	O	E	L	B	O	N
E	P	P	A	N	A	B	E	R	R	N	T	O	O	E
V	P	R	I	G	E	M	I	R	E	I	A	S	R	R
U	E	U	E	M	U	R	G	A	U	S	A	G	E	D
E	R	N	E	G	M	R	E	R	L	R	C	P	R	N
U	T	E	E	A	A	E	F	I	F	R	O	I	D	E
E	E	L	R	B	D	M	C	N	N	E	N	E	E	C
T	A	I	U	A	E	A	I	F	I	A	C	C	R	R
E	E	G	L	E	R	E	F	I	N	A	L	O	A	S
R	E	A	L	N	E	R	N	X	F	A	A	L	N	R
C	B	D	A	E	O	C	E	E	N	S	V	E	E	D
O	I	G	I	N	L	T	R	G	S	I	E	I	G	R
R	E	T	T	U	L	P	S	E	N	E	N	U	R	B
D	I	A	R	R	R	E	I	M	A	R	E	E	E	E
E	L	E	V	P	E	D	S	A	P	E	R	A	V	A

- | | | | | |
|---|---|---|--|--|
| A Agent
Agrume
Aller
Allure
Alvin
Avare | E Ebène
Ecole
Ecrémé
Envers
Fécond
Froide
Frontal
Frugal
Fruit | L
Lanière
Lanifère
Légume
Lord
Lutter | M Marier
N Nappe
Navire
Nègre
Noble
Onagre
Paire
Panier | P Perte
Piston
Préface
Prune
Prune
Raid
Ramier
Ranger
Repas
Revue
Ruine
Scier
Tonlieu
Usage
Venin |
|---|---|---|--|--|

TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!



DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

Répondez
s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



CPJN
Centre de formation professionnelle
du Jura neuchâtelois
La Chaux-de-Fonds

PORTES OUVERTES

Le public est cordialement invité à visiter
les classes en activité et à s'informer

Vendredi 19 novembre 1993 de 18 à 21 h 30
Samedi 20 novembre 1993 de 9 à 11 h 45

BÂTIMENT PROGRÈS

Rue du Progrès 38-40

Ecole technique - ET

Mécanicien de machines option petite mécanique de précision et automatisation, mécanicien en automobiles, micromécanicien, mécanicien faiseur d'étampes, horloger rhabilleur, dessinateur de machines, dessinateur en microtechnique, technicien en microtechnique options construction micromécanique et construction horlogère, technicien en mécanique option construction, technicien en informatique option technique mécanique, technicien en restauration d'horlogerie ancienne. Information sur le baccalauréat professionnel technique: salle 371 le vendredi à 17 h 30 et à 20 h.

BÂTIMENT DE L'ABELLE

Rue de la Paix 60
Rue Jardinière 68

Ecole technique - ET
Atelier de soudure.

Ecole d'art appliqué - EAA

Classes préparatoires, ateliers de bijouterie, sertissage, gravure et graphisme.

Ecole de couture - EC

Option diplôme N-MOD, option CFC.

Ecole professionnelle des arts et métiers - EPAM

Classes de coiffeurs, décorateurs-étalagistes, décorateurs d'intérieurs et électroplastiques.

Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales - EPPS

(Ecole de degré diplôme).

Classes de préapprentissage - AP

BÂTIMENT DES ARTS ET MÉTIERS

Rue du Collège 6

Ecole professionnelle des arts et métiers - EPAM

Peintres en automobiles, tôliers en carrosserie.

132-12408

FINANCE

4 1/2% lettres de gage

SÉRIE 281, 1993-2005, DE FR. 400 000 000

BUT

Remboursement de la série 175, venant à échéance, et de la série 195, dénoncée, ainsi qu'octroi de nouveaux prêts aux banques membres, conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage

PRIX D'ÉMISSION

101,25%

SOUSCRIPTION

jusqu'au 18 novembre 1993, à midi

DURÉE

12/10 ans

COUPURES

titres au porteur de fr. 5 000 et fr. 100 000

LIBÉRATION

au 15 décembre 1993

COTATION

aux bourses de Bâle, Genève et Zurich ainsi qu'à la bourse téléphonique de Berne

NUMÉRO DE VALEUR

135.492

Les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale Bernoise
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque hypothécaire du canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz

Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougloise
Banque Cantonale de Zurich
CEG Genève
Crédit foncier vaudois



Centrale de lettres de gage
des banques cantonales suisses

44-4856/4x4

Neuchâtel: portes ouvertes à l'Ecole technique du CPLN

Esprit d'innovation à revendre

Deux ou trois cliquetis mécaniques, un bras qui se déplace grâce à un... moteur d'essuie-glace puis un léger chuintement de ventouse et voilà les rythmes de Pow Wow envahissant la classe. Juke-box maison à l'appui ou «fantastique» axe de machine à commande numérique, à l'Ecole technique (ET) du CPLN, on sait faire preuve d'esprit inventif quand il s'agit d'en remonter à la galerie. C'était vendredi et samedi à l'occasion des portes ouvertes de l'établissement. Décoiffant.

Qui a dit que les techniciens étaient des gens austères? A l'ET du CPLN, on est bien loin du cliché. Les quelque 1500 visiteurs qui ont déambulé, vendredi soir et samedi matin, dans les cinq étages de l'établissement à l'occasion de ses traditionnelles portes ouvertes ont pu s'en rendre compte in situ.

Parmi la foule de réalisations et présentations conçues spécialement pour le rendez-vous, les électroniciens de troisième année ont vraiment fait fort. En détournant un lecteur CD tout ce qu'il y a de plus normal par l'adjonction de force cartes, circuits imprimés maison, vis et boulons, ils ont construit leur propre juke-box. «Au début, on se tirait des plombs. Il y avait 36.000 problèmes. Mais à la fin, ça a été vraiment chouette de voir que ça marchait», raconte,

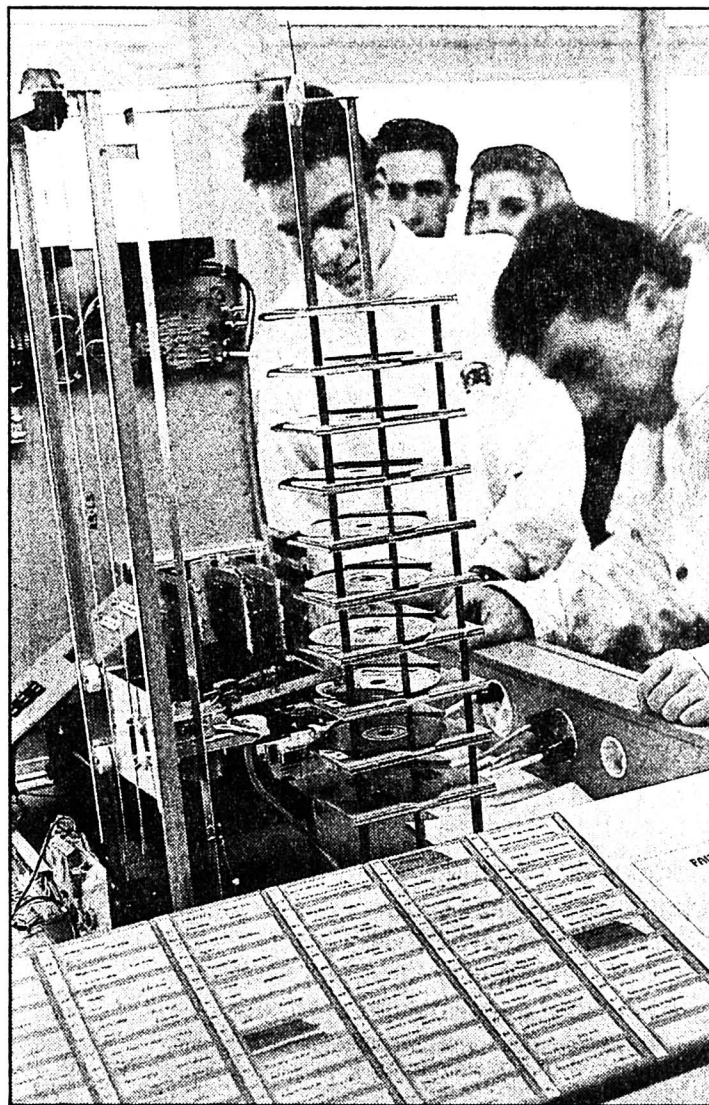
pas peu fier, Joachim, un des huit élèves de la classe du professeur Jean-Marc Delley.

Du côté des techniciens en électronique, on n'était pas en reste: «Ils ont conçu un axe de machine à commande numérique vraiment surprenant. C'est un truc absolument fantastique», commente Pierre Gremaud, directeur de l'établissement, qui remarque que les élèves sont particulièrement motivés par les projets préparés pour ces journées.

Si les nombreuses réalisations présentées ont passionné parents, amis et... petites amies venues en masse lors de ces journées destinées avant tout à «recruter» les élèves de demain, à 80%, les questions des visiteurs ont porté sur les nouvelles filières de bac professionnel, constate Jean-Michel Oswald, directeur adjoint. Depuis la rentrée, soixante élèves suivent en effet les deux formations (3+1 ou 3 intégré) devant leur permettre ensuite d'entrer dans la future Haute école spécialisée qui deviendra l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, au Locle.

ENGOUEMENT IMPRESSIONNANT

L'engouement pour cette nouvelle filière est vraiment impressionnant, constatent les deux mentors de l'ET. A tel point que l'an prochain, une troisième classe pourrait être ouverte, si les finances suivent... Pour le directeur comme pour le sous-directeur, l'introduction du bac professionnel donne non seulement un plus en matière d'image de marque des professions techniques, mais permet aussi de répondre à l'attente des milieux professionnels qui réclament désormais des techniciens



CPLN de Neuchâtel

L'Ecole technique a fait fort, présentant un juke-box maison. (Impar-Galley)

ayant une bonne culture générale, notamment en matière de langues étrangères.

Un message bien compris par les élèves eux-mêmes: certains,

qui avaient amorcé leur formation sous l'ancien régime, ont même demandé à recommencer dans la nouvelle filière, relève Pierre Gremaud. C. P.

Uni de Neuchâtel Bisbille autour d'une grève

La grève votée pour aujourd'hui par l'assemblée générale de la FEN met en ébullition les milieux étudiants et ceux des jeunes représentants des partis politiques.

A la suite de l'annonce de la constitution d'un Groupe pour une Université de Neuchâtel, militant «contre cette grève jugée comme insultante et irresponsable» et dont la séance constitutive doit avoir lieu aujourd'hui à 12 h 15 à l'aula de l'Université, les Jeunes socialistes neuchâtelois prennent position.

Dans un communiqué, les JSN jugent que «les arguments utilisés par le comité antigreve sont mensongers et bien plus insultants pour l'ensemble des étudiants que la grève proposée par la FEN». Pour les JSN, l'étudiant cotise à l'AVS et paie des impôts sur tout travail temporaire. Il est donc aussi contribuable. De plus, la hausse des taxes mettra dans la gêne de nombreux étudiants si elle n'est pas accompagnée d'une hausse des bourses servies par le canton, qui sont d'ailleurs les plus modestes de Suisse. Outre une révision de celles-ci, les JSN demandent au Conseil d'Etat de faire preuve de plus de souplesse dans les négociations avec le représentant légitime des étudiants, la FEN, et souhaitent une rediscussion de la solution de taxes calculées en fonction des revenus des parents. (comm-cp)

BRÈVES

Marin-Epagnier

Prix pour le Papiliorama

Le 22 novembre à Zoug, la fondation Doron de la société Marc Rich & Co remettra le prix Doron 1993, doté d'une somme de 300.000 fr et destiné à récompenser les personnalités ou les institutions suisses qui se sont particulièrement distinguées dans les domaines scientifique, culturel ou humanitaire. Outre l'astronome Claude Nicollier, premier Suisse de l'espace, et le producteur de films bâlois Arthur Cohn, le prix récompensera cette année le Dr Maarten Bijleveld van Lexmond, fondateur du Papiliorama, à Marin-Epagnier. (comm)

Auvernier

Une moto dans les escaliers

M. J. L. M., de Cortaillod, circulait à moto, samedi à 22 h 15, de Peseux à Colombier. Peu avant le pont CFF à Auvernier, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui glissa sur la chaussée. Ne parvenant pas à relever sa moto, il se fit aider par deux personnes. Ces dernières voulant appeler la police, le motard prit peur, remonta sur sa moto et repartit en direction du chemin Racherelles. Arrivé au bout de cette voie, il n'a pas remarqué les escaliers et chuta. Blessé, le motard a été conduit à l'Hôpital des Cadolles.

AGENDA

Montézillon

Des nonnes à l'Aubier

Sur le ton de l'humour du prochain et de la bonne humeur, les «Nonnes Troppo» se produiront jeudi 18 novembre, à 20 h 30, à l'Aubier, à Montézillon. Réservations: (038) 30 30 10. (comm)

Théâtre du Pommier

Un tendre fada

Les 17, 18, 19 et 20 novembre, au Théâtre du Pommier de Neuchâtel, la Saison du rire a invité Thierry Romanens, hurluberlu, clown, poète, paysan, rocker et tendre fada, qui interprétera son dernier chef-d'œuvre au titre shakespearien: «Qu'est-ce que vous foutez dans ma salle de bain?». Réservation des places: CCN, (038) 25 05 05. (comm)

Lac de Neuchâtel: recensement des oiseaux d'eau

Du vent dans les plumes

Une douzaine de volontaires a procédé hier au recensement des oiseaux d'eau de la rive nord du lac de Neuchâtel. Si les hôtes habituels du plan d'eau neuchâtelois sont bien là, le fort vent a provoqué quelques surprises.

Dans le cadre d'un recensement bisannuel pratiqué à l'échelle européenne et destiné à permettre de déterminer et mieux protéger les zones où les oiseaux hivernants se réfugient, les membres du GEON (Groupe d'études ornithologiques neuchâtelois), assistés de fidèles du Club jurassien et des Chasseurs sans fusil, ont procédé hier dès 8 heures au recensement automatique des oiseaux d'eau de la rive nord du lac de Neuchâtel, soit

de Saint-Blaise à la frontière cantonale de Vaumarcus.

Premier constat, entre fuligule morillon (un peu plus nombreux), fuligule milouin, foulque, canard colvert et autre canard chipeau, les hôtes habituels de l'hiver sont au rendez-vous. Dans des proportions quasiment pareilles à l'an dernier, explique André Schertenleib, animateur du GEON.

Deux phénomènes sont venus perturber le recensement. Outre une régate se tenant sur le lac, le fort vent a entraîné le regroupement des oiseaux dans les criques et cours d'eau abrités. «On en a dénombré jusqu'à 3000 dans certains endroits», relève le passionné d'ornithologie. La place y étant par ailleurs limitée,

une grande partie des hivernants était allée s'abriter dans la réserve du Fanel.

De plus, alors que l'on en avait observé l'an dernier, aucun rapace n'a été repéré pendant la journée d'observation. En revanche, les corbeaux freux en provenance de Russie et se rendant dans les plaines françaises pour y hiverner passaient en nombre. «La météo et le vent portant d'ouest en sont très certainement la cause», avance A. Schertenleib qui se réjouit de constater que l'été maussade vécu en Europe n'a pas eu de conséquences sur l'effectif des hivernants.

Le deuxième recensement aura lieu le 16 janvier prochain. (cp)

La Paternelle en assemblée à Vaumarcus

«Cotis» et prestations à la hausse

Réunis samedi en assemblée à Vaumarcus, les délégués des 7 sections de La Paternelle, Société neuchâteloise de secours mutuels aux orphelins, ont accepté d'augmenter cotisations et prestations dès le 1er janvier 1994. Ils n'avaient pas vraiment le choix: c'était ça ou se résoudre à disparaître à court terme.

La majoration proposée représentait une augmentation moyenne des cotisations de 18%. Un chiffre variant selon le nombre de parts des membres actifs. Parallèlement, les délégués étaient aussi invités à accepter une révision à la hausse des

prestations versées en cas de décès. Le président cantonal René Schleppey et son comité ont mis tout leur poids dans la balance à l'heure du vote: «C'est ça ou mettre la clef sous le paillason d'ici à deux ans». Depuis 1990, les pertes du fonds social se succèdent. En cause, la détérioration économique bien sûr, mais aussi et surtout des cotisations inchangées depuis 1985.

Si certains ont estimé cette hausse brutale par trop «excessive» - elle atteint 33%, soit 6 fr de plus par année pour le sociétaire ne possédant qu'une seule part - la majorité de l'assemblée s'est rangée à l'avis de son comité à l'heure du vote: les augmen-

tations, qui entreront en vigueur au 1er janvier 1994, ont été acceptées par 15 voix contre 8.

L'assemblée a aussi accepté une réorganisation du comité directeur cantonal, ainsi que la création d'un secrétariat cantonal équipé d'un nouveau système informatique pour lequel un crédit de 10.000 francs a été ratifié par l'assemblée. Un nouveau visage et de nouveaux moyens bureaucratiques destinés principalement à enrayer et infléchir la baisse du nombre de ses membres (2500 membres actuellement) en permettant à La Paternelle de mieux axer ses efforts sur le recrutement de nouveaux membres. (cp)

Pêcheurs en rivière à Boudry

Uniformisation au bout de l'hameçon?

Les délégués de la Société cantonale neuchâteloise des pêcheurs en rivière (SCNPR) ont tenu leur assemblée samedi à Boudry. Pour élire un nouveau président, évoquer le dialogue nouveau entre pêcheurs et Etat en matière d'aménagement de rivières ainsi que la tendance à l'uniformisation des mesures. Sans oublier une démission «fracassante» et un bilan réjouissant de la part de l'inspecteur cantonal.

Après 14 années passées aux commandes de la SCNPR, Michel Thiébaud a remis, samedi, son mandat de président cantonal. L'assemblée a désigné son successeur en la personne du Chauv-de-fonnier Jean-Marc Fahrni, de la société de La Gaule.

Dans sa dernière adresse en tant que président, M. Thiébaud a relevé les disparités régionales en matière de nombre de prises et de mesures minimales de capture des truites. Pour saluer l'initiative des pêcheurs du Vallon proposant une uniformisation à 26 cm et 8 prises journalières et évoquer, sur le Doubs, l'éventuel rapprochement avec les normes de capture réclamées par les collègues français à la suite de l'Accord transfrontalier ratifié récemment.

Face à l'évolution de la pêche vers un aspect de plus en plus sportif et surtout à la veille de l'introduction de la nouvelle loi fédérale et des règlements cantonaux d'application qu'il faudra élaborer, il importe aujourd'hui, pour le président sortant, d'adopter une gestion différente du patrimoine halieutique. Une gestion visant à favoriser la présence de plus de poissons ma-

tures pour assurer une reproduction naturelle.

Des aménagements de lits de rivières accueillants avec le plus grand nombre de refuges à poisson et des berges arborisées sont nécessaires. Sur ce point, les contacts avec l'Etat sont désormais bien meilleurs, a relevé pour sa part Michel Mouraux, président de la section boudryenne, en évoquant les travaux de curage et l'aménagement de caches à poissons entrepris par l'Etat dans le secteur de la Basse-Areuse.

Sur la base des 900 carnets de contrôle de pêche rentrés à temps sur les 1200 distribués, l'inspecteur cantonal Arthur Fiechter a ensuite dressé un bilan intermédiaire assez réjouissant de la saison 1992. La pêche dans le Doubs et dans le Biedes-Ponts a été nettement meilleure que durant la saison précédente. Du côté du Seyon, on a constaté une certaine stabilité, alors que dans l'Areuse et ses affluents, la pêche s'est légèrement améliorée. L'inspecteur a encore relevé que la priorité du canton résidait désormais dans l'aménagement du biotope et de l'habitat des rivières.

A relever encore l'annonce de la sortie «fracassante», avec effet au 31 décembre, de la société neuchâteloise des rangs de la Fédération suisse des pêcheurs en rivière (FSPP). Une décision, motivée par «la gestion peu saine de la FSPP» et annoncée hier par le président Thiébaud. Même si les statuts permettaient au président et au comité de prendre cette décision, l'assemblée des délégués a fortement regretté l'absence de consultation de la base. (cp)

Val-de-Travers: «Le Voyage d'Oscar» et «Plouft» sur la scène des Mascarons

La relève des petits fantômes

Tous les ingrédients sont réunis pour faire flamber la scène des Mascarons à Môtiers: un petit saut dans la préhistoire avec Oscar, des fées, des marins, un pirate et des fantômes. Plouft, et voilà! Le tout est mijoté par une nuée de petits et d'ados qui n'attendent que le moment critique, mercredi, jour de la première.

re», présenté l'an passé, la voilà qui se poursuit avec «Le Voyage d'Oscar» et «Plouft». «Le Voyage d'Oscar», minuscule saynète interprétée par treize petits, a été écrite pour l'occasion par Sylvie Schneeburger, de Môtiers, tandis que Marie-France Grandjean en signe la mise en scène. On n'en dira rien sinon qu'elle se veut très visuelle, et plongera les spectateurs dans un univers préhistorique parsemé de petites fées, d'un écureuil, le tout rythmé au son des tambours.

DU BRÉSIL

«Plouft» vient d'ailleurs: l'histoire a été imaginée par la Brésilienne Maria Clara Machado. Sur fond de course au trésor perdu, la pièce, parsemée de surprises et de surnaturel, pique droit au cœur des angoisses de la vie et des petites peurs comme celle, inhabituelle, des fantômes pour les humains. Sur scène, huit ados, filles et garçons, tout contents, enthousiastes. «Le théâtre, c'est super», disent-ils, «c'est génial», même si l'un d'eux avoue n'avoir «pas encore tout à fait compris l'histoire»... C'est vrai qu'elle est compliquée l'histoire de Plouft, elle qui allie les bons et les méchants, Maribelle, les marins, le capitaine Bonasse et Jambe de Bois le terrible pirate. Mise en scène par Blaise Berthoud, elle se révèle drôle et enjouée, rehaussée de jolis cos-



Môtiers - Les Mascarons

«Plouft» et «Le Voyage d'Oscar», deux pièces jouées par des fantômes et des mômes, pour un public d'enfants et d'adultes. (Impar-Galley)

tumes et décors, de bruitages et d'une musique originale composée par Bernard Contesse.

Quel plaisir de les voir jouer, ces mômes! Enchantés, ils répètent, travaillent depuis le mois de septembre. Et assidûment.

Mais ça se comprend si on sait qu'il n'a pas fallu les pousser sur les planches: ce sont eux qui, après «Les Habits neufs de l'Empereur», sont venus réclamer une nouvelle série de représentations. Piqués par le virus du théâtre. S. E.

● Maison des Mascarons, Môtiers: «Le Voyage d'Oscar» et «Plouft», mercredi 17 novembre, samedi 20, dimanche 21, mercredi 24 et samedi 27. Toutes les représentations ont lieu à 17 heures. Réservation des places: (038) 61 17 29.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Pompiers de Cernier Du nouveau

Des changements sont intervenus chez les sapeurs-pompiers de Cernier: le caporal Jean-Philippe Crozet a été nommé sergent du corps local. Quant à Leonardo Quaglio et Hans Blunier, qui vont quitter la compagnie à la fin de l'année après respectivement 15 et 31 années de service, ils se sont vu remettre un souvenir par le capitaine Jean-Pierre Streit. (comm)

Les Geneveys-s/Coffrane Centenaire de l'Harmonie

La fanfare municipale des Geneveys-sur-Coffrane fêtera son centenaire les 3 et 4 juin 1994. A cette occasion, elle recevra toutes les fanfares du Val-de-Ruz. Un Comité d'organisation vient d'être formé afin de préparer cet anniversaire. Il se compose du député Frédy Gertsch, président; Pierre-André Gutknecht, vice-président; Daniel Châtelain, secrétaire; Denis Gutknecht, caissier; Christian Bichsel, livre d'or; Christian Hofstettler, sécurité; Monique Matthey, tombola; JB Waelti, presse; Claude Moy, Roland et Jean-Pierre Matthey, membres.

AGENDA

Le Louverain L'EREN a-t-elle encore un avenir?

Baisse du nombre des protestants dans le canton, recettes en chute libre, restructuration, coupes sombres dans les budgets... L'Eglise évangélique réformée neuchâteloise (EREN) bat de l'aile. Et ce ne sont là que les pointes de l'iceberg; en coulisse se profilent une profonde mutation sociale et la remise en question des valeurs du passé. Dans cette perspective, l'EREN a-t-elle encore un avenir? Au centre du Louverain, jeudi 18 novembre, à 20 h, Jean-Jacques Beljean, président du Conseil synodal de l'EREN, répondra aux questions de Christian Georges, journaliste, Fred Vernet, pasteur, et Aline Wyss, secrétaire. (comm)

Fleurier: le premier bal Pro Senectute de la saison

Le temps d'une voiture

A Fleurier, plus d'une centaine de personnes ont passé leur dimanche après-midi à tourner sur des airs de java ou de valse à mille temps. Pro Senectute ouvrait sa saison du bal, un bal placé sur le thème du voyage et de l'automobile.

Ce fut comme toujours l'occasion de nouvelles rencontres ou de retrouvailles, mais le clou de la fête était sans conteste une devinette: de quelle année date la première voiture qui a circulé au Val-de-Travers, une jolie petite carriole quatre places signée «Jeanperrin»? 1808, pensait l'un des danseurs. Que nenni! C'est

en 1897 que Jeanperrin en a bricolé l'unique cylindre et les 5 CV pour faire tourner sa traction à chaîne à la vitesse respectable de 25 km/h.

La voiture trônait là, à l'entrée de la salle Fleurisia, prêtée par le Musée des Mascarons de Môtiers. Si peu de danseurs se souvenaient l'avoir vue circuler quand elle appartenait encore à Monsieur Jeanneret, dentiste du Vallon, certains se rappelaient fort bien de sa sortie, en 1975, lors de l'inauguration du tunnel de La Clusette. En souriant, parce que le temps a roulé, depuis. (se - photo Impar-Galley)



Instructeurs sapeurs-pompiers en exercice aux Geneveys-sur-Coffrane

Une technique qui a évolué

«Prendre connaissance des nouvelles techniques et unifier les méthodes d'instruction»: tel est le but visé par le Groupement des instructeurs sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel réuni samedi aux Geneveys-sur-Coffrane. La journée était placée sur le thème «désincarcération et premières mesures sanitaires».

«Si nous avons choisi ce thème», explique André Petermann, commandant du cours, «c'est que la technique a terriblement évolué ces dernières années. Il est important que les interventions des sapeurs soient efficaces, surtout lors des nombreux accidents de la route».

Au programme de cette journée figurait d'abord une séance de théorie sanitaire appuyée par un film vidéo sur la désincarcération, un film qui montrait bien le travail confié à chaque groupe, soit les ambulanciers, l'équipe de la sécurité routière ou celle qui évalue la situation des blessés. Le travail doit s'effectuer en un temps record, entre 25 et 40 minutes, selon le capitaine Jean-Louis Froidevaux, qui souligne l'importance d'une bonne collaboration entre les différents



Les Geneveys-sur-Coffrane

La journée des instructeurs sapeurs-pompiers était placée sur le thème de la désincarcération et des premières mesures sanitaires. (Schneider)

groupes. La partie théorique s'est prolongée sur le terrain avec une série d'exercices pratiques.

Le Groupement des instructeurs sapeurs-pompiers compte un effectif de 77 membres répartis dans tous les corps du canton. (un seul pour le Val-de-Travers). On y entre après avoir suivi un cours fédéral et obtenu ainsi les qualifications.

Profitant de cette rencontre, le Groupement, une fois les exercices pratiques terminés, a tenu son assemblée générale. Après avoir honoré la mémoire de quatre membres disparus, le président a relevé le succès qu'ont connu les deux journées techniques organisées durant l'année.

Cette année, le Groupement accueille six nouveaux membres, tandis qu'il va se séparer du major Jean Guinand, de La Chaux-de-Fonds, qui termine sa carrière professionnelle en juin 1994, et a été nommé membre d'honneur. Atteint par la limite d'âge, le capitaine Pierre-Henri Gättschen, de Neuchâtel, a lui reçu le titre de membre honoraire. (ha-se)

Fanfare l'Harmonie de Môtiers

Rythme de croisière

Une quarantaine de membres ont dernièrement assisté à l'assemblée générale annuelle de la fanfare l'Harmonie de Môtiers. L'occasion de prendre connaissance des divers rapports et de parler de l'avenir.

Dans son rapport présidentiel, Claude-Alain Brunner, en poste depuis une année, a retracé les moments forts de l'année écoulée, notamment la participation en juin à la Fête cantonale à Chézard-Saint-Martin. Il a également souligné le travail admirable effectué par le directeur Joël Chabod.

Un directeur qui fit remarquer que le choix du programme pour le prochain concert donnera plus de travail aux fanfares. Encourageant les membres à persévérer et à se concentrer, il fit part de sa satisfaction pour les prestations de l'année en

cours. Pour Joël Chabod, le temps d'adaptation est terminé, la musique a trouvé son rythme de croisière, et, avec le renouvellement de l'effectif, elle sort des sentiers battus.

A l'heure des récompenses, les quinze membres les plus assidus ont reçu la traditionnelle cuillère aux armes de l'Harmonie. Des étoiles ont été décernées à Cédric Contero et Jean-Claude Lebet pour cinq années d'activité et à Robert Jornod pour 30 ans.

Dans les divers, l'assemblée a accepté la proposition du comité de verser 50% des frais de stage pour les nouveaux élèves souhaitant prendre des cours au Conservatoire, les parents assumant le solde. Enfin, le président Brunner a annoncé qu'en 1995, c'est à l'Harmonie que reviendra l'honneur d'organiser la 49e Fête des musiques du district du Val-de-Travers. (lr-mdc)

Troc d'équipement d'hiver à Cernier

La foule des grands jours

Samedi matin, il y avait foule au collège de La Fontenelle, où se déroulait le troc d'équipement d'hiver du Val-de-Ruz. On y trouvait de tout, en bon état comme d'habitude, mais à des prix plus bas que les années précédentes: 35 francs pour une paire de skis de fond avec souliers, de 30 à 40 francs pour des souliers de ski alpin et des équipements de ski à partir de 25 francs.

«C'est une grande réussite», lance Raymonde Jacques, présidente de la nouvelle Association

du Troc du Val-de-Ruz. Les responsables se sont en effet regroupés au sein d'une association bien structurée. Dans chaque village, une déléguée récupère la marchandise et la mène à Cernier où elle est étiquetée.

Pour les frais d'organisation, l'association prend au passage le 5% des prix de vente. S'il reste un bénéfice, il sera destiné à soutenir des bonnes œuvres du Val-de-Ruz. Au vu du succès de l'édition 1993, on s'est déjà donné rendez-vous pour 1994. (ha-se)

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

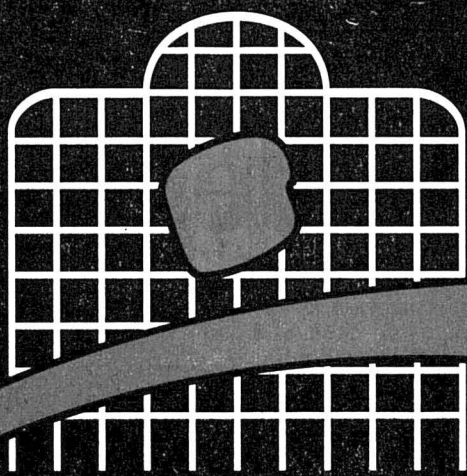
● HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeueux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.



*dans la ville
dans la vie*



**Du 15 au 20
novembre**

dans le mall
de Métropole-Centre

La cuisine aux fruits et légumes exotiques

avec

Jean-Louis Thémis

Durant une semaine, le Chef cuisinier, M. Jean-Louis Thémis qui a l'art de concocter et de présenter des plats aux saveurs délicates à base de fruits et légumes exotiques, initiera le public à apprêter et à utiliser des produits dont nous ignorons le plus souvent l'existence. En plus de faire déguster les mets qu'il prépare, M. Thémis les présentera en chansons, accompagné souvent par un instrument. Vous aurez la possibilité de connaître au travers de photos et de vidéos le Canada, pays connu pour son fameux sirop d'érable, ingrédient nécessaire à l'élaboration de différents mets exotiques.

**Vente de cassettes et de livres
de recettes**

CONCOURS

1er PRIX : un vol à destination du CANADA pour 2 personnes offert par AIR CANADA

2me, 3me et 4me PRIX : repas pour deux personnes offerts par: l'Hôtel Beaulac, le Bistrot & Caveau et l'Hôtel du Vaisseau, ainsi que de nombreux autres prix!

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS



à 2 minutes à pied de la gare - Horaire: lundi 13.30-18.30 mardi/vendredi 8.00-18.30
samedi 8.00-17.00, sans interruption - Parking couvert de 575 places, ouvert 24/24 h. et 7/7 j.
17 commerces, 2 restaurants, 1 bar à café, 1 pharmacie - Postomat

Tramelan: les candidats à la mairie exposent leurs convictions et leur programme

Pas de révolution en perspective

Trois candidats à la mairie, voilà bien longtemps que la population tramelote n'avait vu cela. Pour mettre en évidence ce choix qui lui est offert, un débat réunissait vendredi soir les trois papables, qu'une bonne centaine de citoyens étaient venus écouter. Voyons quelques-unes de leurs réflexions, en ne perdant jamais de vue que la liberté de manœuvre d'un maire demeure finalement très étroite et que rien de révolutionnaire n'est sorti de cette soirée.



Tramelan, les candidats à la mairie

De gauche à droite: Bernard Jacot (60 ans, Parti radical), Yves Leuzinger (37 ans, Liste libre/Groupe Pluriel) et Max Siegenthaler (46 ans, Gauche ouverte). (Impar-Gerber)

Jean-Jacques Schumacher, directeur de la Chambre d'économie publique (CEP), animait la soirée, pour laquelle il avait choisi une série de thèmes. Un compte-rendu exhaustif en serait bien sûr impossible, alors tenons-en nous à des extraits.

A la question de savoir pourquoi ils briguent la mairie, Max Siegenthaler rappelle que la gauche n'a plus été représentée à la tête de l'exécutif local depuis des décennies. Bernard Jacot souligne qu'il désire consacrer du temps à une commune qu'il aime, ce que lui permet sa retraite anticipée. Yves Leuzinger, enfin, estime que pour un poste aussi important, la population mérite d'avoir à choisir, ce qui stimule d'ailleurs discussions et réflexions.

DYNAMISME ET DIALOGUE

Les programmes des trois candidats, ensuite, à commencer par M. Leuzinger, qui donne une priorité à la révision du plan de zones - «La commune peut préparer la reprise» - à l'instauration d'un dialogue général, à la stimulation des initiatives privées en matière d'économie et de culture. Il souligne aussi la nécessité de gérer et structurer toutes les parties de la fiscalité, en insistant sur le maintien de la dynamique existant actuellement, mais avec désormais une vision à long terme.

M. Siegenthaler parle aussi de contacts réguliers avec la population, tout en insistant sur la redéfinition d'une zone industrielle - qu'il verrait bien commune aux villages de Tavannes et Tramelan... -, la nécessité d'une meilleure liaison routière avec la Vallée, l'écoute des jeunes, l'aide aux retraités et la participation des fonctionnaires communaux.

Bernard Jacot souhaite approfondir quelques points tels que finances, emploi (et chômage), jeunesse, sports, culture et relations intercommunales. Et d'ajouter qu'il table pour cela sur sa grande disponibilité, son expérience professionnelle et de politique locale, le dialogue, la transparence et le travail d'équipe.

UN EXÉCUTIF RÉDUIT?

Quant à l'éventualité d'un Conseil municipal réduit à sept membres au lieu de neuf, les trois candidats y sont défavorables, Yves Leuzinger soulignant que si cela permet un plus grand dynamisme, cela signifierait aussi le renoncement au quasi-bénévolat actuel.

En matière d'aménagement du territoire, M. Siegenthaler insiste sur une zone industrielle moderne, qu'il voudrait voir créée par exemple entre Ta-

vannes et Tramelan. Y. Leuzinger lui rétorque qu'il s'agit d'une zone de protection S au niveau des eaux.

B. Jacot souhaite que l'on relance l'idée d'un camping dans la région de la piscine, tandis qu'Y. Leuzinger se demande si la population est prête à voir stationnés en permanence bungalows ou autres caravanes.

M. Siegenthaler insiste sur la lutte que la commune doit mener contre la fermeture de classes, tandis qu'en matière de finances, les trois candidats s'accordent à souhaiter que la municipalité conserve ses services rentables. B. Jacot ajoute qu'il aimerait que la commune puisse consolider sa dette bancaire, à terme et même partiellement.

SERVICE SOCIAL: ON SAIT CE QU'ON A...

Un syndicat de communes est en création pour succéder à la FJB en tant que support juridique du Service social du Jura bernois; ce syndicat souhaite le partenariat de Tramelan. «La nouvelle structure est certes plus intéressante et tout regroupement est en principe positif. Mais il faut voir si Tramelan n'a rien à y perdre et surtout prendre en considération les avantages d'un service personnalisé, proche de la population, tel que

nous en possédons un actuellement», avertit Y. Leuzinger.

En matière de chômage, les trois candidats parlent de rapports de confiance avec les employeurs, d'aide accrue aux sans-emploi et particulièrement aux personnes en fin de droit. Y. Leuzinger insistant de plus sur la nécessité de préserver l'esprit d'initiative des privés.

Si tous trois admettent la nécessité d'une politique culturelle communale, B. Jacot pensant notamment aux jeunes, Y. Leuzinger rappelle pourtant que les problèmes de coût et de cohabitation ne doivent pas être occultés.

RAPPORT WIDMER

Parmi les quelques questions du public, l'une abordait le rapport Widmer. Un rapport que B. Jacot qualifie de mauvais - «Il n'y a plus de question jurassienne, il faut simplement arriver à des relations de confiance entre le Jura et le Jura bernois» - dont M. Siegenthaler regrette qu'il ait rallumé les passions et dont Y. Leuzinger tire un enseignement principal: «Nous devons dialoguer, parler, casser les blocages et exprimer nous-mêmes nos besoins, pour pouvoir se passer de tels rapports, établis par des gens extérieurs à notre région.» (de)

PARTI PRIS

Du rêve à l'expérience

Un observateur extérieur à la localité, et dénué de tout préjugé au sujet des intervenants, avait l'impression qu'Yves Leuzinger avait retiré le plus grand parti de cette soirée. C'est qu'en tant que conseiller municipal en place, donc au fait des lois, règlements, études en cours et autres dossiers traités par l'exécutif, il possédait un avantage certain. L'avantage de pouvoir répondre avec plus de précision, de réalisme, de pragmatisme.

Cela dit, Bernard Jacot n'a pas donné l'impression d'un rêveur, tant s'en faut. Et s'il peut avoir besoin d'un peu de temps pour maîtriser la machine, en cas d'élection, son expérience passée de la politique locale le servirait, de même que sa disponibilité totale, sur laquelle il table d'ailleurs largement.

Quant à Max Siegenthaler, sa position apparaissait certes plus inconfortable. D'une part, il manque de l'expérience politique dont il aurait pu faire usage durant cette soirée, d'autre part sa profession lui vaut inévitablement une étiquette peu compatible, dans l'esprit des gens, avec la fonction «diplomatique» de maire.

Quoi qu'il en soit, la population tramelote exprimera sa conviction le 28 novembre, éventuellement en décembre encore, s'il faut recourir à un deuxième tour.

Un petit regret, encore: dommage que le temps à disposition du modérateur, vendredi, n'ait pas permis davantage de questions émanant du public. Pour autant que celui-ci se soit prêté au jeu, ce qu'on pouvait espérer en lui en laissant le temps, la soirée aurait pu devenir passionnante.

Dominique EGLER

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGLER

BRÈVES

Election au gouvernement L'UDC désigne ses candidats

L'UDC bernoise présentera une femme et deux hommes lors des élections d'avril 1994 au gouvernement cantonal. En plus du conseiller d'Etat sortant Peter Schmid, l'assemblée des délégués du parti a désigné samedi à Berthoud la conseillère nationale Elisabeth Zölch et le directeur de l'Administration fédérale des douanes, Hans Lauri. (ats)

Villeret Nonagénaire

Les représentants de la municipalité de Villeret ont rendu visite récemment à Berthe Alice Kneuss, pour marquer son 90e anniversaire. Mlle Kneuss a passé toute son existence dans son village natal, à l'exception d'un stage en Suisse allemande durant les années de crise. Employée à domicile par l'entreprise d'horlogerie Rayville, elle cohabitait avec sa sœur Germaine jusqu'au décès de cette dernière en 84. Atteinte dans sa santé par des problèmes de vue, Mlle Kneuss a dû se résoudre à entrer au home La Rosaie voici un an et demi. Elle s'y plaît d'ailleurs beaucoup. (mw)

Corgémont Travaux de chômage

Le Conseil municipal a décidé d'inscrire au programme d'occupation des chômeurs la piste cyclable et chemin pédestre qui se trouve sur le territoire de la commune, depuis la limite avec la localité voisine de Sonceboz. (gl)

AGENDA

Tramelan Ile de Pâques et Galapagos

Dans le cadre de la série Connaissance du monde, le public est invité jeudi 18 novembre, à 20 h, à la projection-conférence du film «Ile de Pâques et Galapagos», présenté par le Service culturel Migros, en collaboration avec le Cinématographe. Réalisé par Gérard Bages, reporter-photographe et globe-trotter, ce film entraînera les spectateurs dans les coulisses insolites de ces îles au parfum de paradis, ultime refuge du rêve. (comm-de)

Saint-Imier: gros succès de la journée portes ouvertes à l'EISI

Le cap des trois cents élèves



Saint-Imier

La journée portes ouvertes de l'EISI, un rendez-vous très couru, et pour cause! (Impar-Gerber)

La traditionnelle journée portes ouvertes de l'Ecole d'ingénieurs (EISI) a attiré une fois de plus un nombre impressionnant de visiteurs. L'établissement abrite aujourd'hui plus de 300 élèves.

L'EISI, une école en continue évolution, se développe parallèlement aux changements qui interviennent dans le monde de l'industrie. Parallèlement et en contact étroit, d'ailleurs, avec une industrie pour laquelle elle accomplit des mandats importants. A ce sujet, signalons deux projets qui ont marqué l'année écoulée et sur lesquels nous reviendrons en détails dans une prochaine édition, à savoir la réalisation d'un prototype d'appareil de «pigtailing individuel» (positionnement automatique de fibres optiques), ainsi que la mise au point d'un système de pipetage automatique d'échantillons pour Ciba-Geigy.

Faisant le point des événements marquants, à l'occasion de cette journée portes ouvertes, Jean-Pierre Rérat, directeur de l'école, a souligné avec satisfac-

tion le regain d'intérêt suscité à l'ETS par la microtechnique. Et de préciser que les cours facultatifs de microélectronique, donnés chaque semaine par le Centre Microsuisse d'Yverdon (auquel l'EISI est rattachée), rencontrent un gros succès auprès des étudiants ETS de troisième année.

A l'ETS encore, pas moins de 57 étudiants ont commencé leurs études à la rentrée de lundi dernier, un chiffre record.

Nouveauté aussi à signaler aux écoles de métiers affiliées: 57 apprentis ayant commencé leur formation en août, on a constitué trois classes de culture générale, dont l'une suit cet enseignement à l'Ecole professionnelle artisanale. Un exemple de collaboration profitable à tous.

L'EISI a donc passé la barre des 300 élèves, et abrite très exactement 304 apprentis et étudiants. Le rapport annuel de l'établissement est sorti de presse samedi justement. Des détails dans notre prochaine édition. (de)

La Ferrière

Le poireau mène à tout

La soirée théâtrale de la société des Femmes paysannes a remporté un vif succès.

Le Jodleur-Club «Echo des Montagnes», de Mont-Soleil, a ouvert le programme en interprétant des chants en langues allemande et française. Puis un groupe de la société organisatrice a évolué dans une pièce de théâtre intitulée «Les poireaux radioactifs», de J. Daumont.

Des situations cocasses, entraînées par la déglutition de poireaux aux allures bizarres, voilà qui en laissa plus d'un perplexe.

MAGNIFIQUES OUVRAGES

Placés depuis peu sous la présidence de Josiane Brunner, les membres de la société ont confectionné de magnifiques ouvrages qui ont agrémenté la tombola. La partie récréative s'est déroulée sur les rythmes de l'excellent orchestre «Jacky Thomet».

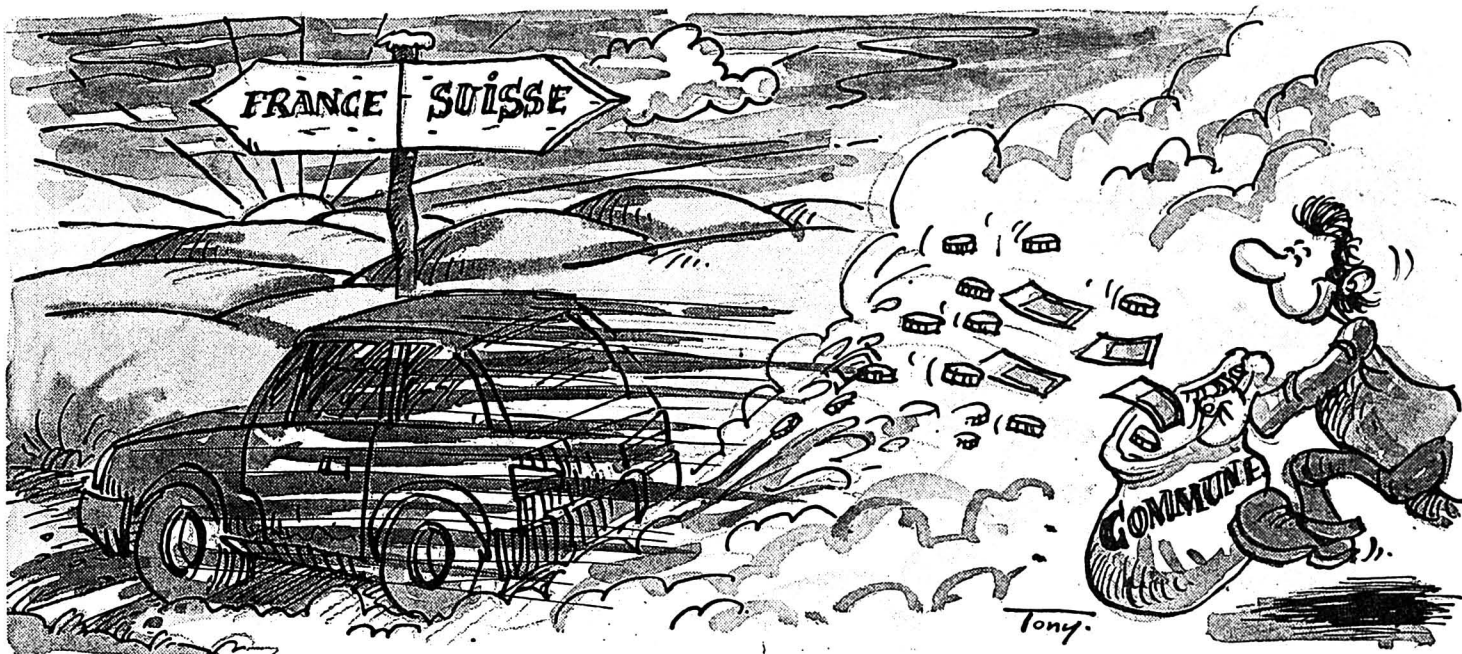
(jo)

Impôt des frontaliers

Rendement stable en 1992

Alors que le nombre des travailleurs frontaliers, qui était de 4000 en 1990, est descendu à moins de 3500 à fin 1992, le rendement de l'impôt des frontaliers – retenue de 4,5% du salaire rétrocedée par la France – n'a pas diminué, ni en 1991 ni en 1992. Après avoir produit 6,4 millions en 1990, l'impôt des frontaliers a rapporté 7,38 millions en 1991 et 7,52 millions en 1992. La masse salariale qui fonde ce rendement, de 158 millions en 1990, a augmenté à 183 millions en 1991 et à 186,5 millions en 1992.

La statistique du rendement par commune et par district comporte quelques enseignements intéressants, dont certains surprennent. On constate notamment que la rémunération des frontaliers n'a pas marqué une baisse, puisque la masse salariale a augmenté, alors que le nombre des frontaliers a diminué. Ce constat tord le cou à l'affirmation globale selon laquelle les frontaliers seraient largement sous-payés. Il n'est toutefois pas possible de calculer le salaire moyen, le frontalier qui n'a pas travaillé durant 12 mois étant compté comme une unité dans la statistique.



VUE PAR DISTRICT

L'augmentation des salaires concerne surtout l'Ajoie, de 112 à 114,6 millions, malgré 260 travailleurs en moins. Delémont, avec 44,6 millions et les Franches-Montagnes, avec 27,5 millions, sont stables. Vu la répartition aux communes par moitié selon les salaires et par moitié selon la population, le district de Delémont est le grand gagnant. Avec 23,8% des salaires, il encaisse 36,9% de l'impôt. Les taux de 14,75% des salaires et 14,33% de l'impôt concernent les Franches-Montagnes. L'Ajoie est la grande perdante, payant 61,4% des salaires et n'encaissant que 48,7% de l'impôt.

Si la répartition se faisait par

commune selon la masse salariale payée, l'Ajoie recevrait 952.000 francs de plus, les Franches-Montagnes 31.000 de plus et Delémont 983.000 francs en moins. Il y a enfin un étroit parallélisme entre le pourcentage de frontaliers par district et le pourcentage des salaires des frontaliers. Cela indique que les rémunérations de ces travailleurs sont grosso modo les mêmes dans l'ensemble du canton.

COMMUNES GAGNANTES

D'une manière générale, la comparaison 1990-1992 montre que presque toutes les communes encaisseront davantage. Les augmentations sont de l'ordre de 15% à Baccourt, Cour-

rendlin, Courroux, Delémont et Vicques, 20% à Courroux, 29% à Glovelier, 43% à Boécourt et Courtételle.

Aux Franches-Montagnes, la hausse atteint 18-20% à Saignelégier, au Noirmont et aux Genevez, 11-14% aux Bois, à St-Brais et aux Breuleux. En Ajoie, 10% à Fontenais, Courgenay, Bonfol, 15% à Alle, Chevenez, St-Ursanne, 16% à Porrentruy, 20% à Fahy et même 27% à Boncourt. Grâce à l'augmentation de la population, rares sont les communes qui encaisseront pour 1992 moins que les années précédentes.

Dans certaines communes, l'impôt des frontaliers repré-

sente près de 2 dixièmes de quotité d'impôt. A Delémont, cela fait 1,05 million, à Porrentruy 1,29 million, Alle 476.000, Saignelégier 259.000, Le Noirmont 229.000, Baccourt 254.000, Les Breuleux 170.000 francs et Les Bois 149.000 francs. Les chefs-lieux et les communes les plus grandes sont les principaux bénéficiaires de cette répartition.

Ajoutons que la France retient les 4,5% des salaires de Jura travaillant comme frontaliers en France. Cela ne représente que 35.000 francs (ou 770.000 francs de salaires) qui sont déjà déduits sur les 7,52 millions versés par la France.

V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Patinoire delémontaine

Ouverture à succès

La patinoire à ciel ouvert de Delémont a accueilli ses premiers patineurs samedi après-midi. Ce fut un succès. Un grand nombre de jeunes se sont inscrits aussi à l'école de patinage et de hockey. La surface de glace sera disponible durant 4 mois. Ses installations permettent d'en disposer même si la température est supérieure à zéro degré. Les dépenses d'énergie sont évaluées à 50.000 francs pendant 4 mois. (vg)

Chômage et étrangers

Information suivie

Plus de 200 travailleurs étrangers ont participé à une séance d'information consacrée au chômage, vendredi soir à Delémont. Les étrangers manquent souvent d'informations touchant le droit aux indemnités, le gain intermédiaire, les possibilités de recherches d'emplois, etc. (vg)

Après un concordat

Aide aux agriculteurs?

Dans une question écrite, le député Michel Probst, PLR, demande si le Gouvernement est prêt à octroyer des avances prélevées dans le Fonds des crédits agricoles (sans intérêt) aux agriculteurs qui doivent verser une quote-part de plus de 20.000 francs à la suite du concordat de l'Association agricole de Porrentruy. Ces crédits sont d'ordinaire destinés à soutenir des investissements. (vg)

BRAVO À

Hugues Plomb...

... maire de Boncourt et secrétaire du Syndicat des enseignants, qui a obtenu, à l'Université de Genève, le diplôme de formation universitaire en administration publique, en conduite des organisations, gestion financière et comptable, informatique, statistique, analyse économique et en droit constitutionnel, administratif et privé. (vg)

Conjoncture morose

FTMH inquiète

L'assemblée générale des syndicats de la FTMH s'est montrée fort préoccupée par la conjoncture économique tiède que connaît le canton du Jura. La caisse de chômage de la FTMH indemnise actuellement quelque 350 chômeurs. Le centre Trait d'union, mis sur pied avec l'appui de 14 communes, répond à des besoins croissants. Les conflits de travail de toutes sortes augmentent aussi fortement. Les risques de démantèlement social se manifestent de diverses manières également.

Au cours de cette assemblée, la FTMH a adopté une déclaration préparée par un de ses membres au sujet de l'activité des banques et des bénéfices im-

portants réalisés par les grands instituts bancaires. Il leur est reproché de ne pas soutenir suffisamment les entreprises en difficulté, ainsi que de réaliser des profits élevés.

La FTMH souligne en revanche le rôle actif de la Banque Centrale Coopérative (bien qu'elle s'apprete à fermer sa succursale de Porrentruy), des banques Raiffeisen et de la Banque Migros. La FTMH met encore l'accent sur le rôle primordial des banques cantonales dans le développement régional, outre le fait que leurs bénéfices reviennent aux cantons, sous la forme de dividendes. Cela est vrai quand elles en versent, ce qui ne fut pas le cas de la Banque Cantonale Jurassienne en 1992.

V. G.

Nomination du substitut du procureur

Le Gouvernement rejette le recours des notaires

L'élection, à la fin de l'année passée, de Me Hubert Piquerez, avocat et notaire à Porrentruy, en qualité de substitut du procureur, poste à mi-temps, alors qu'il était à 25% auparavant, n'est pas allée de soi. Me Piquerez avait pourtant pris soin d'annoncer qu'il renonçait dès sa nomination à exercer le barreau, soit la profession d'avocat.

C'est donc du côté des notaires que le mécontentement s'est manifesté. Curieusement, des notaires du district de Delémont sont intervenus auprès du Gouvernement. Ils considéraient l'élection de Me Piquerez contraire à l'article 4 de la loi sur le notariat. Cet article stipule qu'un notaire ne peut exercer une fonction ou un emploi per-

manent de l'Etat. Pour les recourants, la fonction de substitut du procureur, même exercée à mi-temps, constituait un emploi permanent frappé par l'article précité.

Le Gouvernement a eu recours à l'expertise d'un juriste bernois, la loi jurassienne ayant été reprise de la législation bernoise. L'expert a conclu que le poste de substitut du procureur peut être occupé par un notaire en exercice. Le Service juridique, se fondant sur l'expertise, a donc pu recommander le rejet du recours, rejet qui a mis fin à la petite polémique en question.

Elle est d'autant plus étonnante que les notaires, sauf en cas de succession, ne peuvent pas instrumenter hors de leur district.

V. G.

Fonctionnaires

Augmentations maintenues?

Dans la situation économique difficile que connaît le canton du Jura, à l'instar de toutes les collectivités et de nombreuses entreprises, l'octroi d'augmentations de salaires constitue sans aucun doute une exception. Que ces augmentations soient attribuées aux fonctionnaires, qui jouissent pourtant, dans une très grande mesure, de la sécurité de l'emploi, a de quoi surprendre.

Tel est pourtant le cas des fonctionnaires et des enseignants jurassiens, si l'on se réfère aussi bien au budget de 1993, en cours de réalisation, qu'à celui de

1994, dont le projet définitif est en passe d'être mis au point.

Certes, les fonctionnaires et les enseignants ont-ils dû consentir à la retenue d'une contribution de solidarité, dont le pourcentage moyen est de l'ordre de 3,25%, l'octroi du renchérissement étant par ailleurs assuré. Ce que les fonctionnaires et enseignants présentent comme un sacrifice doit toutefois être relativisé, dans la mesure où est maintenu l'octroi d'annuités nouvelles, soit par conséquent d'augmentations de salaires.

Le coût global des annuités est évalué à 1,3% du total des salaires (fonctionnaires et ensei-

gnants), qui atteint 132,45 millions, si bien qu'il représente 1,7 million de francs. L'important déficit que présentera le budget cantonal de 1994 permet de se demander s'il ne serait pas légitime de réduire ce déficit de 1,7 million en supprimant toute annuité en 1994. Mieux assurés de conserver leur emploi que les travailleurs du secteur privé, les titulaires de la fonction publique ne seraient-ils pas en mesure de faire ce réel sacrifice? Alors que rares sont les propositions d'économies importantes pour l'Etat, peut-on se permettre de renoncer à celle-là? Ces questions sont désormais posées.

V. G.

Opération Nez Rouge

Prix de 2000 francs octroyé

Le Club européen de la santé, qui siègeait en fin de semaine à Stuttgart, a décerné un prix de 2000 francs à l'Opération Nez Rouge mise sur pied depuis 4 ans dans le canton du Jura, avec le soutien de mécènes et de l'Etat. Les sections de chacun des neuf pays membres du Club (la plupart des pays de la CE et la Suisse) attribuaient chacune un prix. Celui de la section suisse a ainsi été décerné à Nez Rouge et remis en mains de son président M. Jean-Luc Baierlé à l'Institut européen de la santé à Stuttgart.

L'opération Nez Rouge sera étendue cette année à l'ensemble de la Romandie. Plusieurs cantons alémaniques sont aussi intéressés. A Stuttgart, Nez Rouge a eu l'occasion de répondre aux demandes d'informations présentées par plusieurs pays européens.

Prochainement, Nez Rouge fera part des conclusions d'une étude demandée à un institut de sociologie, qui a analysé les divers aspects de ces campagnes de prévention et procédé à plusieurs entretiens avec des parte-

naires. Elle examinera aussi le contenu du message transmis au public et la réceptivité de ce dernier. Les résultats de cette enquête seront rendus publics dans quelques semaines.

La campagne de fin 1993 de Nez Rouge comportera également un volet nouveau, celui des soirées de fin d'année dans les entreprises, dont le caractère légitime est évident, mais dont les risques d'accidents dus à l'alcool ne doivent pas être négligés. Des moyens de les maîtriser seront notamment suggérés.

V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIÉ

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE

☎ 51 22 44.

● MÉDECINS

Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.
Dr Anker, ☎ 51 22 88.

● CENTRE DE LOISIRS

Ouv. patinoire: lu 13 h 30-16 h 30; ma-ve 10 h-11 h 45 et 13 h 30-16 h 30; sa, di 14 h-16 h 30.



Témoignage d'un capitaine mobilisé

La dernière mobilisation de 1939-45 a laissé des traces particulièrement vivaces, non seulement chez les principaux acteurs de cette époque, mais encore dans la conscience collective. Et pourtant, si les manuels d'histoire regorgent d'analyses politiques, les témoignages manquent cruellement. Sans doute parce que les médias n'avaient pas encore l'hégémonie qu'on leur connaît aujourd'hui, mais peut-être aussi parce que les heures avaient été si noires pour l'Europe entière que l'on préférerait enfouir certains souvenirs au tréfonds de sa mémoire.

Les documents sur la «Mob» sont donc rares, si ce n'est des articles de journaux (alors «censurés»), des photos d'amateurs ou quelques bandes «officielles» du Ciné-Journal suisse. Aussi le film, que le capitaine d'infanterie chaux-de-fonnier Jacques Bernheim a tourné tout au long de sa mobilisation, est-il un témoignage rare et précieux. Il avait été déposé aux archives audiovisuelles de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds et a enfin été projeté récemment en présence de son auteur centenaire qui en a fait un commentaire passionnant, parce que vécu.

UN ROMAN

La vie de M. Jacques Bernheim pourrait s'apparenter à un roman. Originaire de Mulhouse, sa famille s'était réfugiée en Suisse au XIXe siècle et son grand-père fut même nommé bourgeois d'honneur de la ville de Bâle vers 1870. Au moment de la déclaration de la Première Guerre mondiale en été 1914, Jacques Bernheim se trouve à l'étranger. Il se rend de Bruxelles à Genève en sept jours pour y accomplir son devoir de citoyen suisse. Il est dirigé sur Bâle où on l'expédie à l'école de recrues de Colombier qui finalement l'enverra à Boltigen, dans le Simmental. C'est là qu'il accomplira ses recrues avec trois cents autres Suisses de l'étranger dont la majorité ne parlait ni le français ni l'allemand. Il a la chance d'être sous les ordres d'un capitaine éclairé qui leur fera découvrir à pied leur pays et toucher la

neige des Alpes que la plupart n'avait jamais vues.

Novembre 1914, fin de l'école. Le jeune soldat est incorporé au bataillon 21, dans le régiment jurassien 9 au sein duquel il aura toujours servi. La solde s'élevait en tout et pour tout à 60 centimes par jour et les hommes envoyaient régulièrement cinq francs par la poste à leur famille qui ne disposait alors d'aucune sécurité sociale.

«BOUCHERIES» DE 14-18

Son unité est promue bataillon frontière et est postée à l'extrême limite jurassienne, exactement à la frontière des lignes allemande et française. Les unités suisses se relayaient tous les quinze jours pour observer le théâtre des opérations militaires. Juchés sur une espèce de mirador de douze mètres, deux hommes scrutaient en permanence, jumelles en main, les terribles combats que se livraient les soldats de la Grande Guerre.

C'est à ce poste d'observation que le jeune lieutenant verra quelques-unes des scènes les plus atroces de sa vie: des hommes hébétés au sortir d'un séjour d'une semaine dans les casemates des tranchées; des Français partant à l'assaut de mitrailleuses allemandes et tous abattus sans exception; enfin une patrouille de ravitaillement fauchée par ces mêmes mitrailleuses.

LA DÉBÂCLE

Après cette évocation, nous faisons un saut d'un quart de siècle dans le temps. Juin 1940: com-

mandant la compagnie frontière de fusiliers III/223, Jacques Bernheim est stationné à la Goule, à la frontière franco-suisse sur le Doubs. Les Français vivent la terrible Débâcle, s'enfuyant devant les Allemands. Les Suisses suivent cette percée décisive avec anxiété. La compagnie a pour mission de défendre le pont de la Goule. Les trois cents hommes de son unité ont été placés en éventail dans la forêt avec des mitrailleuses, tandis que les mineurs ont placé des bombes dans les caves de la douane de Goumois.

Et c'est l'afflux des soldats français à la frontière: 5000 se présentent à la Goule; 25.000 à Goumois. Ils sont désarmés par les Suisses, transportés par des cars zurichois au Noirmont où ils sont soignés et nourris. Parmi beaucoup d'autres, ces scènes poignantes: un soldat jetant son casque du pont et se mettant à pleurer: «L'armée française, c'est fini»; ou encore ce petit vieux sur un char à foin qui porte précautionneusement sous son bras un petit paquet contenant la Tora de sa synagogue. Puis fermant la marche, des centaines de Polonais venus soutenir les Français en arrière-garde lors de la bataille de Maïche (dont le nom figure d'ailleurs sur le monument aux morts de Varsovie). Le commandant des Polonais décide que ses hommes rallieront à pied Le Noirmont, lieu de leur internement. Jacques Bernheim monte en voiture avec son chauffeur. A sa stupefaction, il voit les Polonais rassemblés dans un pré, genoux en terre, en train de prier...

NUIT D'ANGOISSE

Et alors que tous les traïnards et les blessés ont traversé la frontière, le petit capitaine Bernheim passe la nuit la plus angoissante de son existence. Il sait que les Allemands arriveront; qu'il devra peut-être défendre le pont au prix de sa vie et de celle de ses hommes. Le lendemain matin, une auto-chenille débarque à la Goule. Un grand officier s'en extrait et s'annonce en allemand. Le capitaine suisse lui répond. L'Allemand veut lui ten-



Deux tireurs durant la mobilisation. Ce cliché a été pris par M. Jean Bloch, de la compagnie III/223, vraisemblablement sur les crêtes de Chasseral au cours d'un exercice de manœuvre. (sp|Département audiovisuel de la bibliothèque)

dre la main, mais le capitaine Bernheim décline l'offre en répétant son identité et en tournant les talons. Le drapeau français est amené et les couleurs nazies sont hissées à une longue perche.

Durant quatre ans, la compagnie suisse patrouillera pour surveiller la frontière le long du Doubs. Des liens indélébiles se

tissèrent entre ces hommes qui sacrifièrent leurs jeunes années à la garde du pays. Dix-sept d'entre eux se sont retrouvés récemment. Le film de Jacques Bernheim retrace leur vie quotidienne, toute de simplicité et de rusticité, sur les bords du Doubs, sur les crêtes de Chasseral, dans le vallon de Saint-Imier, dans les Franches-Mon-

tagnes ou même en exercice de tir à Tête-de-Ran. Ce sont là des images étonnantes par leur sens de l'observation, du détail significatif, de la vie au jour le jour du mobilisé. Un document d'une valeur historique, mais aussi cinématographique exceptionnelle.

Bl.N.

Les relations polono-juives: explosives?

Explosives pour d'aucuns, pleines de ressentiment ou inexistantes pour d'autres, faute d'une population juive en terre polonaise depuis la shoah, quel est l'état des relations entre les deux communautés? Pour en débattre, pour rappeler plus d'un demi-millénaire de cohabitation, durant lequel deux cultures se sont nourries mutuellement ou se sont, selon les périodes, développées parallèlement, l'association «Pro Polonia» Neuchâtel organise, en collaboration avec le Club 44 de La Chaux-de-Fonds, une journée d'information, de commémoration et d'histoire. A cet

effet, elle a invité le professeur Andrzej Link-Lenczowski, de l'Institut d'histoire et de culture juives de l'Université de Cracovie, Stefan Wilkanowicz, rédacteur en chef de la revue «Znak» et vice-président du Conseil international du musée d'Auschwitz et Konstany Gebert, journaliste à «Gazeta Wyborcza», membre du Conseil polonais des chrétiens et des juifs. Cette journée se terminera par une table ronde. (sg)

● La Chaux-de-Fonds, Club 44, «Les relations polono-juives, hier et aujourd'hui», dimanche 21 novembre, dès 9 h 30.

Didactique des maths

La didactique des mathématiques étudie les phénomènes d'enseignement et d'apprentissage, dans cette discipline. On la présente souvent sous forme d'un schéma triangulaire (voir ci-contre) dont les trois sommets sont occupés par le savoir, le maître et l'élève.

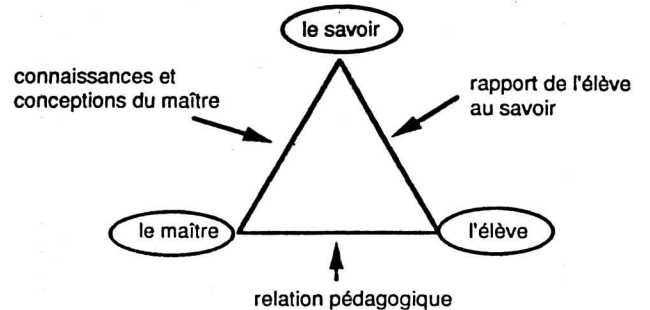
Ce schéma est réducteur mais il dépasse déjà, en complexité, un modèle linéaire encore très répandu actuellement: celui de l'unique relation pédagogique entre le maître et l'élève.

La prise en compte du pôle «savoir» a des conséquences immédiates lorsqu'on se place du point de vue de l'enseignant. Celui-ci est toujours maître

de ses choix pédagogiques, dans les domaines des objectifs d'enseignement, des types d'activités (exercices traditionnels, situations ouvertes, etc.), de la gestion de la classe (travail individuel ou par groupes, cours magistral, rythme et durée, etc.), du contrat à établir avec les élèves (plans de travail, type d'évaluation, rapports personnels, etc.).

Mais, tous ces choix sont déterminés par les deux autres axes du schéma triangulaire.

En ce qui concerne les rapports de l'élève au savoir, il faut s'intéresser à l'histoire de l'élève (ses acquis, ses représentations actuelles, ses difficultés, etc.), à



la formation des concepts (épistémologie génétique, prise en compte de l'erreur, etc.).

Et, sur l'axe «maître - savoir», le professeur doit réfléchir à sa connaissance des notions qu'il doit enseigner (formation en histoire et épistémologie, niveau en mathématiques, etc.) et à ses conceptions personnelles du programme (importance relative des objectifs, leur place.

Tous ces éléments nouveaux multiplient les variables à prendre en compte dans l'analyse de l'enseignement et de l'apprentissage. On commence à prendre conscience de la complexité du champ qui s'ouvre ainsi et, par conséquent, du haut degré de professionnalisme qui est exigé d'un maître de mathématiques.

● Lire aussi page 32: «Ouvert sur les mathématiques».

BILLETS

Fermé par beau temps

Il fallait s'y attendre: dès la neige tombée, ils sont revenus, et sont restés depuis lors de fidèles petits mendiants, bien que les paysages soient revenus au vert et les toits à leur teinte d'origine.

Ils ont en effet découvert sur le rebord de fenêtre de la cuisine, la caissette en plastique dans laquelle ont poussé tant bien que mal persil et ciboulette. Il y avait bien de quoi picorer dans la nature, mais ils ont préféré s'en prendre aux cultures personnelles de ma blonde moitié. Ce que voyant, celle-ci les a pris en pitié, d'autant plus que le

temps était redevenu exécrable. Elle ajouta donc dans la caissette une pleine poignée de graines de toutes sortes. Aussitôt, tombées des chenaux et des arbres d'alentour, de mignonnes mésanges charbonnières s'annoncèrent au portillon et s'ébrouèrent tellement autour du picotin que non seulement les gosses de certaines graines volèrent autour de la caissette, mais que la terre mouillée gicla aussitôt hors de celle-ci. Ce fut rapidement le grand désordre, d'autant plus que d'autres petits affamés s'invitèrent au festin. On vit ainsi mésanges et verdiers

se goberger ensemble, tandis que les pinsons et les moineaux qui semblent être bons copains, attendaient leur tour de passer à table. Il y eut même un jour un pigeon dodu qui essaya de se poser sur la caissette et faillit provoquer une catastrophe... Même quand le temps fut acceptable, les petits hôtes ailés réclamèrent leur pitance. Mais ils se conduisirent tellement mal et firent tant de saleté qu'on décida de fermer le resto. Mais les petits copains continuent à frapper du bec contre la vitre. Qu'ils attendent de plus mauvais jours!

JEc

Mots croisés: No 363

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Repli cutané de l'œil. 2. Concerné par deux épîtres. 3. Saule. - Près d'Helsinki. 4. Réfuta. - Fleuve d'Allemagne. 5. Vin de liqueur à l'envers. - Fleuve côtier. 6. Adoucissement de peine. 7. Plantes à fleurs jaunes. - Note. - Accord à l'Est. 8. A condition. - Rappeler. 9. Lettre grecque. - Poète français (1895-1952). 10. Réapparition.

Verticalement: 1. Ménager. 2. Caractérise l'optimiste. 3. Ecrivain et compositeur espagnol (1750-1791). - Aussi un. 4. Dans une raison sociale. - Département français. 5. Morceau de tanrec. - En page. - Peut servir d'appât. 6. Dans la note. - Critique de bas en haut. 7. Autour d'une idée. 8. Dressai. - Morceau d'iguane. 9. Avalée en vrac. - Ensemble de principes à l'envers. 10. Regarde les autres de haut.

Solution No 362

Horizontalement: 1. Framboises. 2. Labyrinthe. 3. Ir. - Neri. 4. Belles. - Reg. 5. UF. - IV. - Penn. 6. Sianema (Amenais). - Be. 7. Tasimat (Tamisât). - Ou. 8. IB. - Sécheur. 9. Elven. - Omri. 10. Revêtus. - GE. **Verticalement:** 1. Flibustier. 2. Raréfiable. 3. AB. - As. - VV. 4. Myelinisée. 5. Brièvement. 6. Oi. - Mac. 7. Inn. - Pathos. 8. Stère. - EM. 9. Ehrenbourg. 10. Seigneurie.

